

Commune de
Châtillon-sur-Colmont

BULLETIN MUNICIPAL 2025

VIE MUNICIPALE - VIE ASSOCIATIVE - VIE LOCALE ET COMMUNAUTAIRE

VOTRE MAIRIE



COORDONNÉES

02 43 00 20 16
34, rue des Anciens Combattants
53100 Châtillon-sur-Colmont
mairie@chatillon-sur-colmont.fr
www.chatillon-sur-colmont.fr

HORAIRES

Lundi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h15
Mardi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h15
Mercredi : de 8h45 à 12h
Judi : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h15
Vendredi : de 8h à 12h30
Samedi (semaines paires) : de 9h à 12h

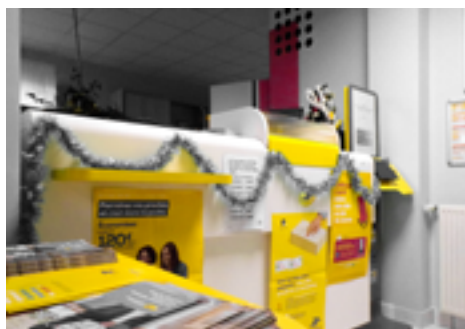


La commune de Châtillon-sur-Colmont est présente sur Facebook. **Pensez à vous abonner à la page !**



Actualités, agenda, démarches et vie de la commune sont facilement accessibles sur **le site internet officiel.**

LA POSTE AGENCE COMMUNALE



L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille dans les locaux de la mairie. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales.

Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Services accessibles au sein de la commune

SERVICES COURRIER-COLIS

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

SERVICES FINANCIERS

(Opérations réservées aux clients)

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale
- Versement d'espèces pour les professionnels

AUTRES SERVICES

- Achat de produit La Poste Mobile : carte SIM, abonnement sans engagement, forfaits + mobile
- Conseils sur les solutions pour Bien Vieillir Chez Soi : tablette ARDOIZ, solutions de
- Téléassistances, portage de repas...
- Accès à vos démarches administratives en ligne, auprès d'organismes publics grâce à un accès libre et gratuit à un îlot numérique (CPAM, CAF, Finances Publiques, France Travail...)

La Poste Agence Communale vous accueille aux mêmes horaires que le secrétariat de mairie (voir ci-dessus).

L'ÉDITO DU MAIRE

À l'occasion de cette nouvelle année 2025, mes collaborateurs et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur à vous et vos proches, la réalisation de tous vos projets.

La mandature avance et nous arrivons bientôt à la fin du mandat, tous les projets que nous avons engagés sont plus ou moins terminés.

Lors de vœux, le 17 janvier 2025, un diaporama vous permettra de voir l'évolution des travaux réalisés en 2024 :

- le boulodrome
- le bâtiment de la supérette
- l'enduit des murs à l'école
- le sécurisation du trajet école/cantine pour les enfants
- l'enfouissement du réseau
- l'éclairage communal en lampes led

Pour 2025, l'ouverture de la MAM sera notre principale préoccupation, nous pourrons accueillir 8 enfants qui resteront, nous l'espérons, sur Châtillon de leur arrivée à la MAM jusqu'à l'entrée au collège.

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute pour toutes nouvelles suggestions.

Le conseil municipal et moi-même seront heureux de vous accueillir **le vendredi 17 janvier 2025 à 19 heures** à la salle des fêtes pour la cérémonie de vœux. Les nouveaux Châtillonnais sont les bienvenus, ils pourront découvrir les travaux effectués dans notre commune depuis notre élection à travers le diaporama.

Je vous rappelle que notre site internet vous permet de suivre, au quotidien, les événements sur la commune : www.chatillon-sur-colmont.fr

Enfin, j'adresse mes remerciements chaleureux à toute l'équipe municipale, aux membres du CCAS, à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin, Mesdames les professeurs des écoles, Mesdames, Messieurs les commerçants, artisans, agriculteurs, à toutes les associations, car diriger une commune n'est pas un exercice solitaire. Sans une équipe motivée, investie et dynamique, je ne pourrais pas mener à bien ce mandat.



Je conclurai en disant qu'il appartient à chacun d'entre nous de maintenir cette capacité de vivre ensemble dans le respect des règles et des traditions héritées de nos anciens et qui sont aussi les nôtres.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et vos proches.

Prenez bien soin de vous.

Bonne lecture.

Cordialement,

Votre maire

Prosper Alain Chauvin

SOMMAIRE

Vie Municipale

- 6 Recensement de la population 2025
- 6 Parcours de citoyenneté
- 6 Chantier Argent de poche
- 7 Concours des maisons fleuries
- 7 Inauguration du boulodrome
- 8 État civil 2024
- 8 Une naissance, un arbre
- 9 Salles communales Tarification 2025
- 10 École publique Denise Raymont
- 11 Accueil périscolaire
- 11 Cantine scolaire
- 12 Accueil de loisirs Chapi-Chapo
- 13 Bibliothèque de Châtillon-sur-Colmont
- 14-15 MARPA Claire Demeure
- 15 Le CCAS Centre communal d'action sociale
- 16 Le GDON Groupement de défense contre les organismes nuisibles
- 17 Lotissements
- 17 Assainissement
- 17 Concession cimetière
- 18 Urbanisme 2024
- 19 Démarches à faire avant de réaliser des travaux
- 20-21 Au fil des réunions du Conseil Municipal 2024

Vie Associative

- 22 ADMR de la Colmont
- 23 Club Bon Accueil
- 24 Comité d'animation châtillois
- 25 Familles rurales
- 26 Association Carpediem
- 27 Amicale laïque châtilloise
- 28-29 Châtillon Patrimoine
- 30 La Troupe théâtrale châtilloise
- 30 Amicale des sapeurs pompiers des 3 Collines
- 31 Les Chant'illons
- 31 US Châtillon football
- 32 Écurie Océan Mayenne
- 33 K3C Karaté club
- 33 Amicale châtilloise de tennis de table
- 34 AAPPMA Association de pêche Châtillon / Saint-Georges
- 35 Société de chasse de Châtillon-sur-Colmont
- 36 Amicale des anciens combattants d'AFN et autres conflits
- 36 AGEFAUNE Association pour la gestion de la faune sauvage

Vie Locale et Communautaire

- 37 Pôle Solidarité-Jeunesse du Bocage Mayennais
- 38-39 La MIJ Maison des initiatives jeunesse
- 40 La MDA Maison départemental de l'autonomie 53
- 40 Transport à la demande Aléop
- 41 SOLIHA Association mandatée par la CCBM
- 41 Réseau Enedis Panne et interruption
- 42 Tri et propreté
- 43 Déchèteries
- 44-45 Toutes vos formalités administratives
- 46 Le SYBAMA Syndicat du bassin de l'Aron, Mayenne et ses affluents
- 47 Quelques civilités
- 48 Annuaire des services, commerces et artisans de Châtillon-sur-Colmont



Bulletin municipal 2025 de la commune de Châtillon-sur-Colmont
Publication annuelle de la Mairie de Châtillon-sur-Colmont
Tirage à 500 exemplaires

Maquette et mise en page : Daniel Fortin (un graphiste en Mayenne) – www.ungraphiste.danielfortin.fr
Impression : Presses du Bocage – ZA de la Bourdaiserie, Rue du Menhir, 53120 Gorron

Directeur de la publication : Alain Prosper Chauvin, maire de Châtillon-sur-Colmont
Rédaction : Commission « Communication » rattachée au conseil municipal de Châtillon-sur-Colmont

MAYOR'S EDITORIAL

As this new year 2025 is coming, my team and I would like to send to you and your loved ones our best wishes for health, happiness, and fulfillment of all your projects.

As the term progresses and comes to its end, the projects we initiated are more or less completed.

During the New Year's ceremony on January 17, 2025, a slideshow will highlight the progress of the works carried out in 2024 :

- The pétanque court
- The building for the mini market
- The plastering of the school walls
- Securing the school/cafeteria route for children
- Burying the network infrastructure
- Installing LED for municipal lighting

For 2025, our main focus will be the opening of the MAM (Maison d'Assistant Maternels). We will be able to accommodate eight children, whom we hope will remain in Châtillon from their arrival at the MAM until they enter middle school.

All the municipal team remains attentive to your suggestions for new initiatives.

The municipal council and I would be delighted to welcome you on **Friday, January 17, 2025, at 7:00 PM** at the community hall for the New Year's ceremony. New residents of Châtillon are especially welcomed ; they will have the opportunity to discover the work accomplished in our municipality since our election through the slideshow.

I would like to remind you that our website allows you to follow day after day all events in the commune :

www.chatillon-sur-colmont.fr

Last, I send my warm thanks to the entire municipal team, the members of the CCAS (Center for Social Action), everyone who contributed to the creation of this newsletter, the schoolteachers, merchants, artisans, farmers, and all the associations. Leading a municipality is not a solitary task. Without a motivated, committed, and dynamic team, I would not be able to fulfill this mandate.



In conclusion, I would like to emphasize that it is up to each of us to maintain our ability to live together, respecting the rules and traditions handed down by our elders, those rules and traditions are also ours.

Happy festive season to you and your loved ones.

Take good care of yourselves.

Enjoy your reading,

Sincerely,
Your Mayor

Prosper Alain Chauvin

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Un acte civique obligatoire



Le recensement de la population démarre le 16 janvier 2025. Châtillon-sur-Colmont fait partie des communes concernées cette année.

Messieurs Alexandre Tirehote et Guy Coutarel, concitoyens châtillonnais, passeront à votre domicile pour effectuer le recensement. Merci de leur ouvrir votre porte et de leur consacrer le temps nécessaire.

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

PARCOURS DE CITOYENNETÉ



Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement.

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- **1** L'enseignement de défense (*classes de 3^{ème} et 1^{ère}*)
- **2** Le recensement (*à 16 ans en mairie*)
- **3** La Journée Défense et Citoyenneté (*www.majdc.fr*)

CE PARCOURS EST OBLIGATOIRE POUR PASSER :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

CHANTIER ARGENT DE POCHE



Dix jeunes âgés de 16 à 18 ans, ont participé au chantier Argent de poche du 8 au 12 juillet 2024.

Ils étaient encadrés par Françoise, Roseline, Jessica et Jérôme.

Leurs missions : le ménage, la désinfection de la cantine, de la garderie et de l'école.

CONDITION DE PARTICIPATION

- Il faut être âgé entre 16 et 18 ans
- La rémunération est de 15 euros par jour, à raison de 3 heures quotidiennement
- Chaque jeune connu reçoit un courrier de la mairie
- Les nouveaux arrivants peuvent en prendre connaissance par le biais de l'affichage, en consultant le site internet de la commune ou en se rapprochant de la mairie pour s'y inscrire

LES PARTICIPANTS ÉTAIENT :

- Emily Guesnon
- Maëlle Legouet
- Léa Maubert
- Mya Rave
- Alysonne Trouessard
- Maëlyss Trouessard
- Noé Girault
- Roman Grillon
- Maxime Taveau
- Grégoire Wendel

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Liste des lauréats 2024

Catégorie 1 : Plantes annuelles

BOURG

M. et Mme FOURNIER Bernard
25 Avenue Jean Sillard

Mme MOTTIER Paulette
28 Impasse de la Fontaine

Mme FOUBERT Marie-Thérèse
1 Le Bignon

CAMPAGNE

**M. DERENNE Bernard et
Mme LORIARD Jacqueline**
2 La Panneterie

M. et Mme AUBERT Francis
5 Les Grands Mets

M. et Mme LECOURT Daniel
2 Moulin Clement

HORS CONCOURS

M. et Mme ALLAIN Pierre
31 rue du Hameau de la Davière

M. GALLAND Jean-Baptiste
8 Cour de la Poste

Catégorie 2 : Décor floral

BOURG

M. et Mme LESAINTE Georges
36 Avenue Jean Sillard

M. et Mme OLLIVIER Vincent
19 rue de la Fontaine

M. et Mme LEROY André
29 rue des Anciens Combattants

CAMPAGNE

M. et Mme GOURDIER Jean-Yves
1 Le Bas Pont

M. et Mme DUFEU Gilbert
1 La Chapelle

M. et Mme LIDDIARD John
2 Les Brosses

**Félicitations à tous
les participants !**

Les prix seront remis
lors de la cérémonie
des vœux du Maire,
le 17 janvier 2025

INAUGURATION DU BOULODROME

Le samedi 23 novembre a été inauguré le boulodrome en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur Bruno Lestas, président de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, les présidents des associations châtillonnaises, Mesdames et Messieurs les artisans qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Après avoir coupé le ruban traditionnel, Monsieur le Maire rappela que suite à une demande des aînés, le 18 juillet 2023, le Conseil Municipal a voté par délibération la construction d'un boulodrome.

Les travaux ont démarré le 24 novembre 2023.

Les dépenses étaient de 70 270.59 €HT. La commune a pu bénéficier d'une subvention de l'État de 17 719.40 €, le reste à charge pour la commune s'élevant ainsi à 52 551.19 €.



Monsieur le Maire conclut en espérant qu'à l'avenir, un club de pétanque voie le jour à Châtillon-sur-Colmont.

L'inauguration s'est terminée par le verre de l'amitié.

ÉTAT CIVIL 2024

Entre le 1^{er} décembre 2023 et le 30 novembre 2024

Naissances

BEAUDOIN Léon	Le 14 décembre 2023	Mayenne
MARCHAND Sora	Le 30 décembre 2023	Fougères
PARENT Charline	le 19 janvier 2024	Mayenne
BOUCHEZ Mio	Le 8 février 2024	Mayenne
BARON Suzanne	Le 10 février 2024	Mayenne
BORDEAU Thelma	Le 7 mars 2024	Mayenne
ROISILLE Freyja	Le 7 avril 2024	Mayenne
LEGEAY GUILLON Keziah	Le 12 avril 2024	Mayenne

Mariages

PAILLASSE Émilie et BEAUDOIN Romain	Le 9 mars 2024
GOURDIER Justine et FLEURISSON Arthur	Le 22 juin 2024
POULIN Déborah et MARCHAND Laurent	Le 17 août 2024

Décès - Inhumations

GAISON Henri	Le 2 janvier 2024	Mayenne
BOULANGER Bernadette	Le 9 février 2024	Ernée
CHESNEAU LAIR Rolande	Le 16 février 2024	Ernée
HELAN Eric	Le 9 août 2024	Châtillon-sur-Colmont
DUCHESNE Solange	Le 16 octobre 2024	Mayenne
LELANDAIS Bernard	Le 18 octobre 2024	Paris XVI ^e

UNE NAISSANCE, UN ARBRE



Cette année, le conseil régional a réitéré l'opération « une naissance, un arbre ».

En 2023, 9 enfants sont nés dans la commune ; le samedi 23 novembre, 9 arbres ont été plantés sur le terrain de foot et le terrain de Vauboire en présence des familles concernées.

Chaque enfant étant parrain d'un arbre, une pancarte devant chaque plantation indique le prénom, le nom et la date de naissance de l'enfant.

Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

SALLES COMMUNALES

Tarififications 2025

LOCATION DU CENTRE DE LOISIRS Tarifs 2025	TARIF DE BASE (Habitants de la commune)	MISE À DISPOSITION (Matériel mobilier, produits consommables, fluides)	SORTIE DE VAISSELLE Option
1 Repas / Buffet Soit le midi (12h à 19h) Soit le soir (19h à 2h)	215 €	FORFAIT Jusqu'à 50 personnes 30 € De 50 à 100 personnes 60 € De 100 à 150 personnes 90 € De 150 à 200 personnes 120 €	0.30 € par couvert demandé (assiette, couteau, fourchette, cuillère, verre) ou 0.10 € par verre ou tasse demandé
2 Repas / Buffet Soit 1 repas midi + soir (12h à 2h) Soit 1 repas soir + lendemain midi	288 €		
3 Repas / Buffet 1 repas midi + 1 repas soir + lendemain 1 repas / buffet	390 €		
Assemblée générale + repas / buffet	215 €		
Bal Soirée ou après-midi danse	183 €		
Spectacle / Théâtre Concours de cartes – Loto Réunion (AG) ou conférence + vin d'honneur Exposition vente	124 €		
Vin d'honneur seul ou Réunion seule (ex.: réunion d'information)	83 €		
Associations de Châtillon-sur-Colmont	60 € pour le ménage si la partie parquet est utilisée <i>Facturation de la vaisselle – Facturation du chauffage</i> <i>Pas de chèque de caution – Pas d'acompte</i>		
Chauffage suivant consommation – facturation comme suit :			
<ul style="list-style-type: none"> ● Forfait de 30 € ● + relevé de consommation avec une facturation de 0.28 €/kW 			
Arrhes à la réservation : 30 % Caution exigible lors de la remise des clefs : 200 €			
* Grille de tarifs applicable si le locataire est domicilié à Châtillon-sur-Colmont. Dans les autres cas, des tarifs différents s'appliquent. Merci de vous rapprocher de la mairie pour plus de détails.			

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS	
Repas ou buffet, midi ou soir	75 €
Repas ou buffet, midi et soir	100 €
Supplémentaire si chauffage	20 €
Sépulture ou vin d'honneur	25 €
Supplémentaire si chauffage	10 €

RÈGLEMENT SALLE DES ASSOCIATIONS

Salle réservée exclusivement aux habitants de la commune. Le locataire s'engage à ne pas y accueillir plus de 50 personnes. Des tables et des chaises sont à disposition. Le locataire peut y ajouter du matériel. La manifestation doit se terminer impérativement avant 2h du matin. Le locataire assure le nettoyage.

Salle proposée à la location pour des évènements familiaux.
Il n'y a ni vaisselle, ni four, ni réfrigérateur.

ÉCOLE PUBLIQUE DENISE RAYMONT

Rue des Anciens Combattants
53100 Châtillon-sur-Colmont
Tél : 02 43 00 24 16

Cette année, l'école accueille 68 élèves,
de la Toute Petite Section au CM2.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Pour toute inscription ou visite, prendre rendez-vous au préalable avec la directrice de l'établissement, Mme OLIVIER.

Les inscriptions de rentrée, pour l'année 2024-2025, se feront, de préférence, les :

- Lundi 30 juin 2025 de 16h40 à 18h00
- Mardi 01 juillet 2025 de 16h40 à 18h00
- Jeudi 03 juillet 2025 de 16h40 à 18h00
- Lundi 25 Août 2025 de 14h00 à 18h00
- Mardi 26 Août 2025 de 14h00 à 18h00

L'équipe pédagogique, inchangée, est constituée de :

- **Mme OLIVIER Karinne**, directrice de l'établissement et enseignante de la classe de GS/CP/CE1 comprenant 21 élèves.
- **Mme CHESNEAU Mathilde**, enseignante de la classe maternelle de la Toute Petite Section à la Grande Section, soit 25 élèves. Ils sont accompagnés par **Mme HATTE Françoise**, ATSEM.
- **Mme TESSIER Anne-Laure**, enseignante de la classe de CE2/CM1/CM2, comptant 22 élèves.

Pour l'année scolaire 2024-2025, plusieurs projets seront menés :

PROJET NATURE ET DÉCOUVERTE

Dans le cadre des enseignements scientifiques, les enseignantes ont décidé, cette année, de travailler autour du thème « Nature et Découverte ».

Il se déclinera sous plusieurs formes :

- Pour la classe maternelle, visite d'une ferme pédagogique.
- Pour les classes primaires, animations autour de la vie dans la mare, en collaboration avec la Communauté de Communes du Bocage Mayennais et le Syndicat de Bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents (SyBAMA). Les élèves se rendront autour d'une mare pour y observer toutes les « petites bêtes » qui s'y trouvent.
- Pour l'ensemble des élèves de l'école : organisation d'un marché aux légumes et aux fleurs, le dimanche 30 mars 2025, ouvert aux habitants de la commune. Les élèves mèneront une enquête pour connaître quelles plantes les familles aimeraient avoir dans leur jardin et en quelle quantité, ils élaboreront les commandes, sèmeront en amont les graines (peut-être en partenariat avec la MARPA), gèreront la vente...

PROJET AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE RÉCRÉATION

Les enseignantes vont délimiter avec les élèves des espaces jeux sur la cour de récréation : un espace véhicules, un espace jeux de ballon, un espace détente (coloriage, lecture), un espace créativité (bac à sable...).

SPECTACLE DE L'ÉCOLE

Le dimanche 29 juin 2025, à la salle des fêtes. Les élèves présenteront à leur famille un spectacle autour de Jean de La Fontaine et ses Fables.

Par ailleurs, avant les vacances de Noël, grâce au financement de l'Amicale Laïque Châtillonnaise, les élèves bénéficieront d'un spectacle sur le thème de la nature avec un conteur.

Comme chaque année, l'équipe enseignante tient surtout à remercier la Municipalité, l'Amicale Châtillonnaise et les familles pour leur participation et leur collaboration qui l'aident à mener à bien ses projets, dans un souci de développement pédagogique et culturel des élèves.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

OUVERTURE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 9h le matin et de 16h30 à 18h45 l'après-midi

COORDONNÉES

Salle de motricité : 02 43 00 24 41 – 09 64 13 08 85

Salle de cantine : 02 43 03 82 85

L'accueil périscolaire est encadré par **Mme Françoise CARRE-COURTEILLE** et **Mme Chloé ROTS**.

L'accueil périscolaire se déroule dans la salle de motricité le matin et dans la cantine le soir.

TARIFS PÉRISCOLAIRE 2024 - 2025

Plage d'accueil	Imposable	Non-imposable
Matin de 7h à 7h30	0.50 €	0.50 €
Matin de 7h30 à 9h	1.42 €	1.37 €
Soir après la classe de 16h30 à 18h30	2.10 €	2.05 €
Soir après la classe de 18h30 à 18h45	0.25 €	0.25 €

Le matin : salle de motricité

Le soir : cantine



CANTINE SCOLAIRE

CONTACTS POUR LES INSCRIPTIONS OU POUR LES ABSENCES

Mme HATTE Françoise (ATSEM) de 8H30 à 9H00 au 06 49 99 26 60 ou par SMS ou par message vocal

Mme DUFEU Thérèse de 11h30 à 14h30 à la cantine au 02 43 03 82 85



La cantine se trouve à proximité de l'école, rue des Avaloirs, pour raccourcir le temps de trajet des enfants, ce qui leur permet d'avoir plus de temps pour déjeuner.

LES ENFANTS SONT ENCADRÉS PAR :

- **Mme ANDRADE Roseline** (adjoint technique)
- **Mme ROTS Chloé** (adjoint d'animation)
- **Mme DUFEU Thérèse** (adjoint technique).

Les repas sont fournis par l'ESAT de Gorrion qui s'efforce d'introduire de plus en plus des produits locaux dans les menus.

TARIFS CANTINE 2024 - 2025

Repas enfants des écoles maternelles et primaires	4.54 €
Repas maître école / stagiaire / apprenti / agents territoriaux	5.89 €
Repas des personnes retraitées	
CAE CUI	4.09 €

CHAPI-CHAPO

Accueil de loisirs de Châtillon-sur-Colmont

4 Rue de Vauboire 53100 Chatillon -sur-Colmont

Tél : 06 58 58 25 87

Mail : francoisecarre@bocage-mayennais.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Périodes scolaires : Mercredi de 7h30 à 18h30

Vacances scolaires : Tous les jours de 7h30 à 18h30

Sorties, camps, activités en 2024

SORTIES

- **Vacances d'hiver :**
Piscine à Gorron.
- **Vacances de printemps :**
animation au centre d'Art Contemporain de Pontmain, Lactopôle à Laval.
- **Vacances d'été :** Parc d'attraction L'Ange Michel à Saint-Hilaire-du-Harcouët, le Refuge de L'Arche à Château -Gontier, le Labyrinthe de maïs aux Renaudies à Colombiers-du-Plessis, accrobranche & Beach vert à Gorron. Intergénérationnel avec les personnes âgées de la MARPA et les boulistes du Club Bon Accueil.
- **Vacances d'automne :**
Halloween aux Renaudies.
- **Vacances de Noël :** Journée inter-centre à Oisseau (Noël et ses Lutins).

ACTIVITÉS AVEC INTERVENANTS 2024

Sophie de la MIJ : jeux de société.

CAMPS SOUS TENTES À

SAINTE- SUZANNE

Du 8 juillet au 10 juillet les enfants âgés de 6 à 8 ans : ont pu participer à des activités randonnées, piscine, visite du Château de Sainte-Suzanne.

Du 16 au 19 juillet les enfants âgés de 9 à 11 ans ont pu s'initier à la découverte des secrets de transformation qui feront de vieux draps recyclés, de magnifiques feuilles de papier artisanales, randonnées, piscine, visite du Château.

Le camp c'est une autre manière d'apprendre :

- L'intégration sociale et la citoyenneté.
- La conscience environnementale.
- L'intérêt pour l'activité physique.
- La confiance en soi et le développement personnel.



Projets à long terme 2024 - 2025

- Continuer la sensibilisation des enfants à la sécurité, au handicap et à la différence.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Travailler avec les ressources du territoire.
- Projet intergénérationnel avec la MARPA (Maison d'Accueil Résidence pour l'Autonomie) de Châtillon-sur-Colmont.
- Inter-centre.

Nous remercions les parents pour la confiance qu'ils nous accordent.

Nous remercions aussi les bénévoles lors de nos sorties.

Nous espérons répondre toujours aux différentes attentes de chacun.

Les enfants et l'équipe d'animation vous adressent

leurs meilleurs vœux pour 2025.

BIBLIOTHÈQUE

de Châtillon-sur-Colmont

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : de 16h30 à 18h30 **Samedi** : de 10h à 12h
Adresse : 51 rue des Avaloirs **Tél** : 02 43 30 36 04

Venez nous rendre visite ! Sans bénévole, sans emprunteur, il n'y aura plus de bibliothèque.

En 2024, la bibliothèque a régulièrement organisé des animations, entre autres :

- **Mardi 28 mai** : Accueil de 2 classes de l'école à la bibliothèque
- **Du 5 octobre au 30 novembre** : exposition interactive sur la réalité augmentée « Tanukis de jour » : « *Inspirés de la culture japonaise, les Tanukis sont des esprits de la nature. Ces animaux extraordinaires utilisent leurs pouvoirs de métamorphose pour se transformer en pierre, en arbre, en statue, voire en objet du quotidien pour faire des farces.* »
- **Mercredi 30 octobre** : Atelier création de masques Tanukis en rapport avec l'exposition.
- **Samedi 23 novembre** : Porte ouverte et atelier créatif de Noël.

BILAN DU PRIX BULL'GOMMES 53 DU CONSEIL GÉNÉRAL

Pour la seizième fois à Châtillon-sur-Colmont, les enfants (7 à 12 ans) de la commune ont été invités à donner leur avis sur les 10 bandes dessinées sélectionnées par la bibliothèque départementale de la Mayenne. Ces BD ont été présentées à l'école en juin 2024. Actuellement 33 bulletins ont été complétés par 9 enfants.

Un tirage au sort, parmi les participants, aura lieu début 2025 et permettra à 2 enfants de gagner une BD en attendant la prochaine sélection.

Prochainement un auteur de BD viendra faire un atelier avec les enfants de l'école pour développer la découverte de ce 9^{ème} art.

NOUVELLE EXPOSITION « TANUKIS DE NUIT »

En janvier, février et mars 2025, cette exposition interactive sur la réalité augmentée sera visible à la bibliothèque. A l'aide d'une tablette numérique ou d'un téléphone portable, les affiches de la bibliothèque se mettent à bouger et nous racontent une histoire.

5 ABONNEMENTS SONT DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE

« Youpi », « Je lis des histoires vrais » et « Picsou » pour les enfants ; « Notre temps » et « Cuisine actuelle » pour les adultes.



Nous avons fait un nouvel aménagement de votre bibliothèque avec une réorganisation des étagères et du nouveau mobilier : la bibliothèque semble plus grande, plus accueillante... **Venez nous rendre visite !**

RAPPEL DES CONDITIONS POUR EMPRUNTER

- **Gratuité de l'inscription** (besoin de remplir à l'inscription une autorisation)
- **Possibilité d'emprunter** jusqu'à 3 bandes dessinées, 3 romans, 3 documentaires et 3 revues pour 3 semaines.
- **Possibilité de réserver** des ouvrages présents dans une autre bibliothèque du réseau si vous ne trouvez pas votre bonheur au point lecture. Toutes les semaines, les livres réservés circulent entre toutes les bibliothèques de la CCBM.

Actuellement, 6 bénévoles assurent des permanences à la bibliothèque. Si vous avez des propositions, si vous voulez tester le « travail » de bénévoles... **n'hésitez pas !**

CONTACT

Marie-Céline LECOQ : 07 86 67 16 76
 Jean-Luc BOUTTIER-LOCHU : 02 43 03 16 66

MARPA CLAIRE DEMEURE

Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année, qu'elles soient joyeuses et lumineuses !
Que votre vie soit remplie de joie, bonheur, bienveillance.

La MARPA Claire Demeure est implantée au cœur du village de Châtillon-sur-Colmont et propose divers types de logements, adaptés aux besoins des personnes âgées de plus de 60 ans :

- 15 logements T1bis pour les personnes seules (surface de 35 m²),
- 2 logements T2 pour les couples (surface de 45 m²),
- 2 chambres d'accueil temporaire pour les personnes en convalescence ou pour rompre l'isolement pendant les périodes hivernales par exemple.

L'équipe professionnelle est composée d'une directrice et de six agents polyvalents formés et expérimentés. Ces derniers assurent le bien-être au quotidien des résidents (préparation des repas, entretien du linge, entretien des espaces commun, animations, etc...).

Les résidents sont équipés de bracelets téléalarme et peuvent ainsi contacter une

professionnelle 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7 en cas d'urgence.

Les services de soins et d'aide à la personne sont quant à eux assurés par des intervenants extérieurs. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ADMR de la Colmont et les infirmières libérales de Châtillon-sur-Colmont et de Oisseau.

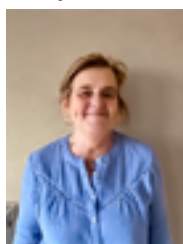
Les professionnelles de la MARPA préparent également des portages de repas pour des personnes âgées à leur domicile. La livraison est ensuite assurée par une équipe de bénévoles composée de Gérard BARBÉ, Régine BOITIÈRE, Christine BOULANGER, Prosper CHAUVIN, Carmen DEROUET, Marie-Ange FORÊT, Guy HOREAU, Marie-Céline LECOQ et Didier LONGUAIVE ; que nous remercions chaleureusement pour leur précieuse contribution et leur engagement signe de grande générosité.

L'année 2024 a été l'année du changement pour la MARPA Claire Demeure puisque Madame LEVEAU

Marie-Pierre a quitté ses fonctions de directrice et a été remplacée par Madame CHÊNE Anaïs début février. Du changement aussi au sein des résidents puisqu'il y a eu malheureusement de nombreux départs : Madame DUGAS Odette, Madame GUERRIER Bernadette, Madame LAIR Rolande, Madame QUINTON Christiane et Madame POMMEREUL Solange pour qui nous avons de tendres pensées. Toutefois, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents arrivés en hébergement permanent :

- Madame HAVARD Georgette le 15/05/2024,
- Monsieur HIRON Jules le 29/07/2024 (arrivé en temporaire le 28/05/2024),
- Madame LÉON Marie-Louise le 23/09/2024,
- Monsieur PANLOUP Eugène le 01/10/2024,
- Madame SAVARY Thérèse le 01/11/2024 et Monsieur SAVARY Rémi le 05/11/2024.

Françoise,



Sylvie,



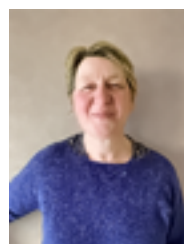
Mireille,



Hélène,



Nathalie,



Océane,



et Anaïs.





Depuis le mois d'avril, les plannings d'animations sont transmis aux bénéficiaires de portage des repas à domicile, ainsi que sur le site internet de la commune. Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans sont les bienvenues. De plus, lorsqu'il y a des animations type spectacle de musique et/ou de danse, des affiches sont réalisées et diffusées à la boulangerie et au salon de coiffure.



Nous proposons tous les lundis après-midi une animation de gym douce animée par SielBleu, mais aussi des ateliers mémoire, jardinage, médiation animale, jeux, etc. Nous allons également chaque premier mardi du mois au cinéma de Gorron et depuis le mois de juin, le Club Bon Accueil se retrouve également à la MARPA tous les premiers jeudis du mois.



Cet été, nous avons planifié trois sorties extérieures : une promenade en calèche dans la ville de Juvigné, une balade / croisière sur La Mayenne à bord de La Meduana au départ du quai de l'Office de Tourisme de Mayenne et la visite du musée sur l'évolution agricole de Juvigné.

Les résidents et les professionnelles seraient ravis de vous accueillir le temps d'un après-midi et/ou d'un repas pour partager un moment convivial.

LE C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Ce samedi 26 octobre, nos anciens de plus de 70 ans et leurs conjoints se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas annuel organisé par le CCAS.

Un moment convivial autour d'un repas préparé par le Panier des Gourmets, un dessert préparé par Elodie et Frédéric Martin, l'animation était assurée par Gabrielle Archange, les résidents de la Marpa ont réalisé le décor floral. Nos aînés étaient servis par les membres du CCAS et les élus.

Les bénévoles qui assurent tous les jours de la semaine le portage des repas aux personnes qui le souhaitent étaient conviés à ce moment de partage.

A la table d'honneur Monsieur le Maire était entouré de nos doyens présents :

Mesdames Marie-Thérèse Garnier, Alice Pivette, Marie-Joséphine Phelipot, Marguerite Phelipot, Simone Renault. Messieurs Jules Plai, Joseph Lalande, Jean Guerin.

Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont mis à l'honneur nos six plus anciens présents, une bouteille de vin a été remise aux messieurs, un bouquet de fleurs aux dames.



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Depuis le 1er juillet 2024, le CCAS a fixé le prix du repas à **10.02 €**

LE G.D.O.N.

Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles

Après quelques années de sommeil, le GDON. (groupement de défense contre les organismes nuisibles) a été renouvelé le 22 février 2024 en présence de M. Boukaert, technicien Polleniz.

À l'issue de l'AG, un nouveau bureau a été composé :

- **Président** : Philippe Louveau
- **Secrétaire** : Anthony Leroy
- **Trésorier** : Olivier Leroy
- **Membre** : Gilbert Dufeu
- **Membre** : Jean-Baptiste Galland

Une demi-journée « formation piégeage » s'est déroulée le 6 mai 2024 avec l'animateur de *Polleniz* et quelques piégeurs limitrophes.



En affiliation avec le GDON et *Polleniz*, toute personne peut prétendre à la capture des ragondins sans permis.

Afin de respecter la réglementation, la commune a investi dans un bungalow et un congélateur pour stocker et conserver ces rongeurs.

La collecte est effectuée par le biais de l'équarrissage.



Le ragondin peut vivre une dizaine d'années et se reproduit rapidement, puisque la femelle peut avoir jusqu'à 3 portées par an, comptant chacune jusqu'à 7 petits.

L'animal est un vecteur de leptospirose, transmissible à l'homme – d'où l'intérêt de le manipuler avec précaution – et peut causer des dommages aux cultures.

Sur la période de mai à décembre, 60 ragondins ont été capturés sur une partie du territoire. La relève des cages se faisant tous les jours, je remercie toute l'équipe impliquée dans cette bonne organisation.

En cas de présence de rongeurs, contactez le président au **06 30 86 50 81**.

Le frelon asiatique

L'année 2024 s'achève vers une baisse significative du nombre de nids (4 recensés sur la commune).

Le froid et l'humidité n'ont pas été favorables au frelon asiatique, les « fondatrices » censées passer l'hiver en se terrant dans les bâtiments ou les souches d'arbre avant de fabriquer un premier nid ayant été moins nombreuses que l'an dernier.

Individuellement, le venim du

frelon n'a rien de toxique, mais plusieurs piqûres multiplient le risque de décès en cas d'allergie.

Avant de tailler une haie, il faut être vigilant et vérifier qu'il n'y a pas d'aller-retour de frelons.

Pour rappel, la prise en charge par la collectivité locale ne concerne que le frelon asiatique. Contactez votre référent, Philippe Louveau au **06 30 86 50 81**



FRELON ASIATIQUE

- longueur : 2 cm
- Noir avec un anneau orange autour du dard
- 4 pattes jaunes



FRELON EUROPÉEN

- longueur : 3 cm
- Tête orange

LOTISSEMENTS

Parcelles disponibles sur la commune

LOTISSEMENT « LE CLOS DES JARDINS »

20 € le m² HT

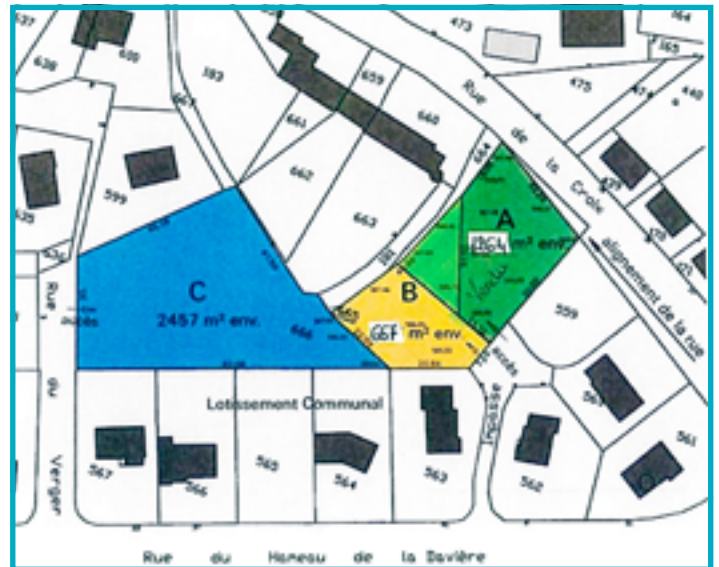
Parcelles : 671 (820 m²) – 672 (879 m²) – 673 (786 m²)



LOTISSEMENT « LE HAMEAU DE LA DAVIÈRE »

20 € le m² HT

Parcelles : B (667 m²) – C (2 457 m²)



ASSAINISSEMENT

TARIFS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Abonnement	38.70 €
Consommation	1.60 € / m ³

CONCESSION CIMETIÈRE

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

1 emplacement concession ou caveau urne	30 ans	40 €
1 emplacement concession ou caveau urne	50 ans	60 €

URBANISME 2024

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 053 064 24 M0001	SCI MALILE - M. et Mme HAIRY	Réalisation d'une extension accolé à un bâtiment existant	31, rue de la Croix
PC 053 064 24 M0002	MOREAU Anthony - LAUNAY Karine	Construction d'une piscine lagon et d'un abri	2 Les Pommiers
PC 053 064 24 M0003	GAEC MADLON	Construction d'une extension de stabulation et fumière et création d'une fosse béton	La Gasnerie

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 053 064 24 M0001	BAHIER Annick	Pose d'une clôture	1, rue des Jardins
DP 053 064 24 M0002	FONSECA Philippe	Installation de 20 panneaux photovoltaïques	14, rue de Normandie
DP 053 064 24 M0003	GALEAU Daniel	Ouverture d'une fenêtre sur le pignon	7, résidence de la Davière
DP 053 064 24 M0004	SAS EFFY	Création d'une isolation par l'extérieur	25, rue de Bretagne
DP 053 064 24 M0005	BEVERLEY Tracy	Création d'un passage (sans remblaiement) lié à l'exploitation forestière du boisement classé EBC	La Saulneraie
DP 053 064 24 M0006	SOUTER Tyrone	Enduit sur maison d'habitation	12, Le Grattoir
DP 053 064 24 M0007	BARBÉ Gérard	Construction d'un abri de jardin	10, résidence de la Davière
DP 053 064 24 M0008	LEROY Anthony	Modifications des ouvertures et des menuiseries	1, impasse de la Fontaine
DP 053 064 24 M0009	SAS Yelow	Pose de panneaux photovoltaïques en surimposition	24, rue Victor Grignard
DP 053 064 24 M0010	Mairie	Pose d'un bungalow	rue de Bretagne
DP 053 064 24 M0012	Société d'Exploitation des Bois d'Armor - M. SOURDIN	Abattage et débardage de 398 peupliers	Les Brosses
DP 053 064 24 M0013	JEHAN Philippe	Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture	La Croix du Grattoir
DP 053 064 24 M0014	CAP SOLEIL - CSE	Installation de 9 panneaux photovoltaïques	La Fizellerie
DP 053 064 24 M0015	DESAUNAY Fabien	Installation de panneaux photovoltaïques	1, Les Bas Fresnes
DP 053 064 24 M0016	BRAULT Tony	Rénovation de couverture et agrandissement de fenêtre de toit, remplacement des ouvertures et huisseries	57, rue de Normandie
DP 053 064 24 M0017	LANDEMAINE Pascal	Transformation d'un garage en habitation avec modification d'ouverture et pose d'un bardage	26, rue de Normandie
DP 053 064 24 M0018	VERPEAU Jean-Pierre	Changement de 5 menuiseries	17, rue des Anciens Combattants
DP 053 064 24 M0021	LECLERC Michel	Remplacement des menuiseries	24, rue de Normandie
DP 053 064 24 M0023	RIDEREAU Jacques	Abattage de peupliers et sapins avec replantation	Etang de la Gaufrère
DP 053 064 24 M0024	VERPEAU Jean-Pierre	Changement des fenêtres et portes	19, rue des Anciens Combattants
DP 053 064 24 M0025	Commune de Châtillon	Réaménagement extérieur (cloture/ portillon)	9, rue de Bretagne
DP 053 064 24 M0026	GUERIN Jean-Luc	Modification des ouvertures	2, La Grande Rabelière

DÉMARCHES À FAIRE

Avant de réaliser des travaux

Vous envisagez des travaux de construction, de réhabilitation ou de démolition ? Le service urbanisme de la Communauté de Communes se tient à votre disposition pour vous apporter conseils et renseignements sur vos projets.

A QUOI SERVENT LES AUTORISATIONS ?

Les autorisations préalables de travaux ont pour objet de constater la conformité d'un projet de construction : aux règles d'urbanisme locales (plan local d'urbanisme intercommunal, règlement de lotissements). Ces autorisations n'assurent en aucun cas le contrôle du respect des règles de droit privé (servitudes de vues, mitoyenneté...), l'autorité administrative n'ayant pas de compétence pour connaître ces règles.

COMMENT CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE SUR UNE COMMUNE ?

Pour tout projet de travaux (construction, changement de fenêtres...) sur le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, vous pouvez consulter les dispositions d'urbanisme qui s'imposent sur le terrain concerné en allant sur le « Géoportail de l'urbanisme ».

COMMENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER ?

Retirez un imprimé dans votre mairie ou sur service-public.fr (rubrique *Logement*, puis *Urbanisme*) et retrouvez l'ensemble des explications concernant les procédures (formulaires CERFA, pièces à fournir, délais d'instruction).

OÙ DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Deux possibilités pour déposer votre dossier :

- Soit le déposer à la Mairie du lieu des travaux qui le transmettra, après vérification, au centre instructeur de la Communauté de Communes
- Soit par le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) sur <https://gnau42.operis.fr/bocagemayennais/gnau/#/>

Depuis 2022, un usager peut déposer sa demande en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15417>

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUEL TRAVAUX ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, gréau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr) ou sur le portail Toodego <https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nrigrny=100>

AU FIL DES RÉUNIONS DU

NOTA BENE

Vous trouverez sur cette double-page le **résumé** de toutes les délibérations du Conseil Municipal au fil des réunions de l'année 2023.

Pour accéder aux détails des délibérations, vous pouvez consulter les **comptes-rendus complets** sur le site de la commune :

www.chatillon-sur-colmont.fr

↳ *La commune*

↳ *Les comptes rendus du conseil*

SÉANCE DU 1^{ER} FÉVRIER 2024

- Demande de subventions et d'adhésions 2024
- Commune de BRECÉ : participation aux frais des écoles privées
- Budget assainissement : assujettissement du budget à la TVA
- Convention prestations d'assistance technique assainissement : renouvellement
- Approbation du règlement de service assainissement collectif
- Zone d'accélération des énergies renouvelables : bilan de la concertation
- Garde-corps de la cantine : choix du devis

SÉANCE DU 7 MARS 2024

- Approbation du compte de gestion du budget lotissement
- Approbation du compte administratif du budget lotissement
- Affectation des résultats du budget lotissement
- Approbation du compte de gestion du budget assainissement
- Approbation du compte administratif du budget assainissement
- Affectation des résultats du budget assainissement
- Approbation du compte de gestion du budget commune

- Approbation du compte administratif du budget commune
- Affectation des résultats du budget commune
- Étude des devis *Territoire Energie 53* pour le changement des lanternes et soumission des projets au Fonds Vert 2024
- Association Sportive Gorronnaise : demande de subvention
- Collège Sainte-Catherine-d'Alexandrie : demande de subvention
- Ville Prudente : proposition d'adhésion
- SPA : signature de la convention 2024
- Rénovation de la supérette : avenant n°2 – lot 5 « menuiseries extérieures et intérieures »
- Rénovation de la supérette : avenant n°3 – lot 6 « plâtrerie »
- Protection sociale complémentaire : conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents – mandat au CDG

SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

- Approbation du budget primitif 2024 lotissement
- Approbation du budget primitif 2024 assainissement
- Approbation du budget primitif 2024 commune
- Vote des taxes
- Convention de mise à disposition du personnel communal : service CCAS
- Convention de mise à disposition du personnel communal : MARPA
- Convention de mise à disposition du personnel communal : service assainissement
- Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics
- Proposition d'adhésion au Réseau des Collectivités pour l'année 2024

- Goudronnage des allées du cimetière : choix du devis
- Supérette : demande de subvention à la Région au titre du fonds PDL investissement
- Nuisibles : achat d'un conteneur ou bungalow – choix du devis
- Exonération de la taxe foncière pour des travaux de prestation de rénovation énergétique
- Admission en non-valeur : délégation à l'ordonnateur

SÉANCE DU 2 MAI 2024

- Démission d'un conseiller délégué : mise à jour des commissions communales
- Démission d'un conseiller délégué : montant des indemnités des élus
- Chantier argent de poche : détermination du nombre et des chantiers à prévoir
- Construction d'un boulodrome : avenant n°1 au lot terrassement
- Rénovation de la supérette : avenant n°4 au lot 6 « plâtrerie »
- Rénovation de la supérette : avenant n°2 – lot 5 « menuiseries extérieures et intérieures »
Annule et remplace la délibération 2024/022 du 7 mars 2024 pour erreur matérielle
- Délibération portant création d'un emploi d'agent de maîtrise
- Délibération portant création d'un emploi de rédacteur
- Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités
- Proposition d'adhésion à la fondation du patrimoine pour l'année 2024
- Effacement des réseaux rue des Avoirs : engagement financier
- Prestation d'entretien des poteaux incendie : prolongation de la convention

CONSEIL MUNICIPAL 2024

SÉANCE DU 6 JUIN 2024

- Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités pour l'encadrement des chantiers argent de poche
- Indemnité gardiennage Église
- Prix des lauréats du fleurissement
- Détermination du montant du loyer de la MAM aux assistants maternels
- Choix du devis de réfection de la façade de l'école
- Choix du devis de remplacement d'une baie vitrée à la salle du Centre de Loisirs (salle du baby-foot)
- Choix du devis de réfection du balcon à la salle du Centre de Loisirs
- Proposition d'adhésion à l'association « Les Châtillon de France et d'Ailleurs »

SÉANCE DU 4 JUILLET 2024

- Intervention de l'association *Vent de Colère*
- Avis du conseil municipal sur le projet d'implantation d'un parc éolien à Contest
- Assainissement : validation du RPQS
- Contrat liaison chaude ESAT cantine scolaire
- Détermination des tarifs du service cantine pour l'année scolaire 2024-2025
- Détermination des tarifs du service périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025
- Détermination des tarifs de location de la salle du Centre de Loisirs pour l'année 2025
- Détermination des tarifs des concessions dans le cimetière communal pour l'année 2025
- Détermination des tarifs du service assainissement pour l'année 2025
- Remplacement des volets vestiaires foot route de Oisseau : choix du devis

- Travaux intérieurs de la MAM : choix du devis
- Modification de l'adresse dans le bourg
- Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités
- Suppression d'un poste d'adjoint technique
- Mise à jour du tableau de l'emploi et des effectifs
- Recensement de la population 2025 : nomination d'un coordonnateur communal
- Rénovation des éclairages restant après travaux effacements rue des Avaloirs, rue du Marché
- Rénovation éclairage posés sur poteau béton avenue Jean Sillard, Rue de Normandie, Rue du Soleil Levant
- Rénovation des lanternes boules dans le centre bourg

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024

- Coût d'un élève hors commune : refacturation aux communes concernées
- Redevance occupation du domaine public ORANGE
- Personnel communal : modification de l'annualisation de Mme ANDRADE Roseline
- Personnel communal : modification de l'annualisation de Mme ROTS Chloé
- Rénovation de la supérette : avenant n°5 au lot 6 « plâtrerie »
- MAM : choix du devis pour les aménagements extérieurs
- MAM : demande de subvention départementale au titre des contrats de territoire – dotation communale
- Réfection de la toiture de la boulangerie : choix du devis

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2024

- Instauration du compte épargne-temps pour les agents de la commune de Châtillon-Sur-Colmont
- Validation du protocole relatif au temps de travail
- Bulletin municipal – personnel communal : recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- Remplacement de la porte de garage de la boulangerie : choix du devis

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

- Budget communal : décision modificative budgétaire
- Recensement de la population 2025 : forfait de rémunération des agents recenseurs
- SENOM : rapport annuel du délégataire sur la qualité et le service eau potable
- Participation aux frais de scolarisation école de Brecé 2023-2024
- Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance, protection sociale complémentaire – convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
- Prolongement des barrières sur le trajet école-cantine : choix du devis

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2024

- Avis du conseil municipal sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune
- Redevance performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
- Vente de chemins : modification de la délibération 2022/048
- Mise à jour du tableau de l'emploi et de l'effectif du personnel communal
- Validation de la convention relative à l'accueil d'une scène itinérante dans le cadre de Ma Région Virtuose 2025

ADMR DE LA COLMONT

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural

COMMUNES D'INTERVENTION

Châtillon-sur-Colmont Saint-Georges-Buttavent
Oisseau Saint-Mars-sur-Colmont

RAPPEL DES HORAIRES DU BUREAU

(13 rue de Vauboire à Châtillon-sur-Colmont)
Lundi (9h-12h) – **Mardi** (9h-12h) – **Jeudi** (9h-12h)

L'ADMR constitue un réseau associatif local de proximité qui permet aux personnes de bien vieillir chez elles avec des services adaptés grâce à la conjugaison de 19 salariées, 1 secrétaire administrative et 12 bénévoles. Nous sommes très heureux d'accueillir cette année deux nouvelles bénévoles.

Si vous avez du temps libre, besoin de vous sentir utile, **Rejoignez-nous !**



Les valeurs de l'ADMR

PROXIMITÉ
UNIVERSALITÉ

RÉCIPROCITÉ
SOLIDARITÉ

RESPECT DE LA
PERSONNE

BÉNÉVOLES RÉFÉRENTES DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

Marie-Céline LECOQ : 07 86 67 16 76
Annick LONGUAIVE : 06 08 51 75 29

DES AIDES FINANCIÈRES SONT POSSIBLES :

- 50 % de crédit d'impôt
- Aide APA ou caisse de retraite pour les personnes âgées
- Sortir+
- Paje pour la garde d'enfants
- CAF ou MSA dans le cadre d'une grossesse

Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives.

L'association intervient auprès de 173 bénéficiaires en 2023.

Il a été effectué 17 924 heures pour le secteur et 5 060 heures d'entraide en faveur des associations voisines.

Annick Longuaive,
Présidente de l'ADMR de la Colmont



L'association ADMR de la Colmont vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !



PLUSIEURS ADAPTATIONS DISPONIBLES :

- Détecteur de chute
- Émetteur supplémentaire
- Etc.

L'association ADMR de La Colmont vous présente le service de téléassistance ADMR **Filien**. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être **sécurisé chez soi 24h/7j**. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre

d'écoute Filien. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés. Filien Connect **s'installe dans tous les cas de figure** : avec ou sans Box Internet, avec ou sans ligne téléphonique fixe, etc. D'ailleurs, la téléassistance Filien est **mise en service à votre domicile directement par l'installateur de l'ADMR de l'association ADMR de La Colmont.**

RESPONSABLE INSTALLATRICE ADMR DE COLMONT

Marie-Céline LECOQ : 07 86 67 16 76

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir toutes les possibilités de personnalisation en fonction de vos besoins !

CLUB BON ACCUEIL

50 ans de bons souvenirs en 2025, et oui déjà !

Notre mission principale sera toujours de vaincre l'isolement, la solitude de nos aînés et d'essayer de les distraire au mieux.

Aucun âge n'est requis pour adhérer au club Bon Accueil

FIER DE SON EXPÉRIENCE, LE CLUB PROPOSE DIVERSES ACTIVITÉS.

Le lundi matin, c'est la randonnée d'une dizaine de km à Châtillon ou aux alentours. Un moment de partage très intéressant, entre sport, bien-être, convivialité, partage de connaissances sur la nature... Une petite randonnée de 3 km est à l'étude pour qu'un nombre plus important de nos adhérents puisse en bénéficier.

Le lundi après-midi, c'est la pétanque. Une quinzaine de joueurs y sont assidus même par mauvais temps. Un café est offert par le club. Le terrain de pétanque couvert va certainement faire augmenter le nombre de participants et surtout offrir de meilleures conditions pour jouer.

Merci à la mairie pour ce cadeau de Noël avant l'heure.

Nos joueurs participent à une compétition nationale et le club est fier de leurs compétences sportives, amicales, humaines... de vrais valeurs.

Le mardi, c'est la gymnastique sous la houlette de notre professeur Simon. Chacun est respecté et fait ce qu'il peut. Le lendemain, parfois quelques courbatures, mais on sait pourquoi.

Le jeudi après-midi, pétanque ou jeux de cartes, belote, scrabble... Le club offre un goûter apprécié de tous.

Le premier jeudi de chaque mois, le club Bon Accueil va à la rencontre des aînés de la MARPA.

Trois concours de belote sont organisés, les Châtillonnais y sont de plus en plus nombreux. Deux buffets et un repas de Noël sont également proposés. Nos adhérents sont heureux d'y participer et nous remercient chaleureusement à la fin. Une véritable reconnaissance et une vraie récompense pour les bénévoles qui organisent ces journées.

D'autres activités sont également proposées : des voyages, des spectacles, des rencontres avec des clubs voisins ou par la fédération.



Le contact de nos aînés et plus particulièrement le partage de leur expérience de la vie est d'une richesse et d'une valeur incroyable.

QUELQUES DATES IMPORTANTES POUR 2025

Jeudi 16 janvier : Assemblée Générale
Lundi 27 janvier : 1^{er} concours de belote
Lundi 17 mars : 2^{ème} concours de belote
Jeudi 27 mars : 1^{er} buffet du club
Jeudi 26 juin : Barbecue .
Jeudi 4 septembre : 2^{ème} buffet du club
Lundi 20 octobre : 3^{ème} concours de belote
Dimanche 9 novembre : 50 ans du club
Samedi 13 décembre : Repas de Noël

COMITÉ D'ANIMATION CHÂTILLONNAIS

LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 FÉVRIER 2024, LE NOUVEAU BUREAU À ÉTÉ ÉLU :

Présidente : Alexandra Fertillet
Vice-Président : Sylvain Hameau

Trésorier : Laurent Guichard
Vice-Trésorière : Angélique Morisset

Secrétaire : Chloé Planchenault
Vice-secrétaire : Ronan Chauvin

Et si on se remémorait cette année 2024...



LE 30 MARS

La chasse aux œufs de Pâques.

Une quarantaine d'enfants ont participé à cette manifestation. Tous sont repartis avec les poches remplies de chocolat.



LE 7 AVRIL

L'univers du cinéma était à Châtillon.

7 chars ont défilé dans les rues de la commune pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

Le thème pour 2025 sera Rio.



LE 16 JUIN

L'incontournable « moules frites ».

Comme chaque année, la convivialité et l'ambiance familiale étaient au rendez-vous.

Photo : nos deux cuisiniers, Nicolas et Jean-Claude.



LE 6 OCTOBRE

Deuxièmes édition des caisses à savon.

Si le temps était morose, le spectacle était bien présent !



LE 30 NOVEMBRE

Le Père Noël attendait les enfants, salle de Vauboire.

Les grands ont pu apprécier le vin chaud, les petits les biscuits de Noël. Un défilé aux flambeaux est parti de la salle de Vauboire jusque sur la place de la Mare pour illuminer le sapin de Noël offert par la commune.

Dates à retenir pour 2025 :

- **Le carnaval :** le 9 mars 2025
- **Les œufs de Pâques :** le 19 avril 2025
- **Le repas champêtre :** le 15 juin 2025
- **Les caisses à savons :** le 7 septembre 2025

L'équipe du comité d'animation remercie tous les bénévoles et toutes les personnes qui ont partagé ces moments conviviaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre comme membre.

L'équipe du comité d'animation

Le Comité d'Animation vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2025. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

FAMILLES RURALES

De multiples activités

L'ASSOCIATION A ÉLU SON BUREAU À L'ISSUE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. LA COMPOSITION DU BUREAU A ÉVOLUÉ :

Président : Pascal Lecoq
Vice-Président : Guy Coutarel

Secrétaire : Marie Ange Forêt
Trésorière : Linda Liddiard

Trésorière adjointe : Marie Céline Lecoq
Membres : Marie Jo Fourmond, Valérie Lesaint



L'association organise des activités ponctuelles et hebdomadaires. Elle regroupe 45 familles adhérentes soit environ 90 personnes qui participent à l'ensemble des activités régulières. Les animations ponctuelles sont ouvertes aux personnes non adhérentes. L'adhésion par famille est de 25 euros. Elle permet à tous les membres d'une famille de participer à l'ensemble des activités, même celles des autres associations locales.

LES ACTIVITÉS PONCTUELLES EN 2024 :

- Pique nique convivial fin août
- Soirée cabaret en novembre
- Art floral (fête des mères et Noël)
- Cours de cuisine en novembre et au printemps
- Randonnées à la journée avec pique nique (Roche d'Oëtre dans l'Orne et traversée de la baie du Mont Saint-Michel)
- Soirée bowling à Fougères
- Sortie longe côte à Saint-Malô

LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

- Les cours de yoga de septembre à juin tous les jeudis de 18h30 à 19h30
- Les cours de couture 1 lundi sur deux le matin et en soirée
- La dentelle au fuseau 1 mardi sur 2 de 13h30 à 17h00
- Les travaux d'aiguille un vendredi par mois
- La randonnée pédestre tous les 2^{ème} dimanche de chaque mois, le matin
- La soirée jeux de société le 1^{er} vendredi de chaque mois



L'association communique à propos de ses activités sur le site internet de la commune, par des flyers et affiches pour les activités ponctuelles. Les personnes intéressées peuvent contacter le 06 35 93 65 27.

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

CARPEDIEM

Ce qui signifie : « Cueille le jour présent »

L'association **Carpediem**, Association Loi 1901 créé le 23 Juin 2009, propose à ses adhérents tous loisirs, créatifs, culturels, sportifs, et organisation de voyages à 200 adhérents qui se retrouvent en toute convivialité et dans la bonne humeur pour les diverses activités.



ACTIVITÉS SUR L'ANNÉE 2024 :

- Tous les 15 jours une randonnée pédestre est organisée sur différents lieux de la Mayenne et des randonnées avec restaurant à thème
- Le concours de Belote et tarot avec galette des rois
- Soirée Théâtre à Bonchamp la pièce « Ave César »
- Spectacle de Michaël Gregorio à l'Espace Mayenne de Laval
- Le bowling à Laval
- Deux jours dans le Cotentin coté est avec rando et balade sur l'île Tatihou et visite de la fabrique des parapluies de Cherbourg
- Visite des Floralies au Domaine de la Chabotterie à Montréverd - Saint-Sulpice
- Journée visite guidée à Jersey
- Les sorties pêche avec ramassage de palourdes et randonnée sur Cancale
- Sortie vélo avec visite sur trois jours « dans le Marais poitevin »
- Une semaine en Jordanie
- Sortie cueillette et dégustation de champignons en forêt d'Andaine
- Visite guidée de la ville de Château-Gontier, des Ursulines et de la Chocolaterie Réauté
- Assemblée Générale



POUR L'ANNÉE 2025

Nous projetons diverses activités en plus des randonnées qui sont programmées toutes les deux semaines et les randonnées avec restaurant à thème :

- Après-midi concours belote, tarot et bridge
- Bowling à Fougères suivi d'un repas
- Découverte de Clisson et Nantes Patrimonia
- Visite du Château de Sourches et ses pivoines
- Randonnée dans la baie du Mont St-Michel avec guide
- La Foire de Paris
- Sortie vélo et visites culturelles sur trois jours
- La Pêche aux palourdes en baie du Mont Saint-Michel
- Voyage rando et visites culturelles dans le Lot du 19 au 26 avril 2025
- Visite de Chalonnes-sur-Loire, ses caves, repas gastronomique et visite du château de Serrant
- Les sorties cueillette et dégustation de champignons
- Assemblée Générale

Annick Aubry-Leblanc

Présidente de l'association Carpediem
06 74 19 38 12

Merci aux adhérents pour leur participation. Merci aux membres du bureau Carpediem pour leur implication dans l'organisation des activités.

L'AMICALE LAÏQUE CHÂTILLONNAISE

LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 SEPTEMBRE 2024, LE NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ ÉLU :

Présidente : Adeline Trahay
Vice-Président : Cédric Kierszk

Trésorière : Cindy Pottier
Vice-Trésorier : Stéphane Trouvé

Secrétaire : Mylène Pouteau
Vice-secrétaire : Jennifer Bibron

Au revoir 2024, Bonjour 2025 !

Tout d'abord l'équipe de l'amicale tient à remercier tous les membres actifs pour leur participation aux événements de l'association au cours de l'année et la municipalité pour sa subvention annuelle.

Nous remercions également les habitants de Châtillon pour leur accueil lors de la traditionnelle journée crêpes et les familles présentes lors de la soirée dansante ainsi que pour leur participation lors des différentes ventes (vente de chocolats Monbana, gâteaux, bijoux).

Toutes ces manifestations ont permis de réaliser une recette de 3950 euros au profit des enfants de l'école : participation à un abonnement de livres, achat de tablettes, parcours de motricité.

Pour cette nouvelle année scolaire l'amicale ne manque pas d'idées, pour preuve un apéro d'accueil a été organisé en octobre dernier. Merci aux parents présents lors de ce moment de convivialité qui a permis aux parents de se connaître et d'échanger.



L'Amicale Laïque Châtillonnaise vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très belle et heureuse année 2025. Que tous vos vœux se réalisent et que le bonheur accompagne chacun de vos pas.

DATES À RETENIR :

- Samedi 25 janvier 2025 : Journée crêpes
- Samedi 1er mars 2025 : Soirée dansante
- Dimanche 29 juin 2025 : Fête de l'école

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'amicale poursuit son investissement pour l'école en finançant divers projets dont nous a fait part l'équipe enseignante.

L'équipe de l'Amicale

Nous comptons sur l'investissement de chacun, même à petite échelle :
« **C'est avec des petits riens que l'on fait des grands tous.** »

CHÂTILLON PATRIMOINE

Association



BONJOUR À TOUS.

Vous donner envie de mieux connaître l'histoire et le patrimoine de notre commune, ce qui fait l'identité de notre village, de manière ludique et pédagogique : c'est l'objectif de Châtillon Patrimoine Patrimoine

Vous trouverez ici les clichés représentatifs de 2024 et des invitations que nous

faisons à tous pour la nouvelle année. Rendez-vous en particulier pour notre assemblée générale et après midi rétrospective **dimanche 2 mars** - Salle de Vauboire à 14h30.

Bien cordialement à tous.

Pour Châtillon Patrimoine,
Sébastien Garnier : 06 16 52 69 30

AVEC LE BUREAU DE CHÂTILLON PATRIMOINE... SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE... ON SE SOUVIENDRA ENSEMBLE CETTE ANNÉE...

Qui ne conserve pas des souvenirs de ses déplacements pour se rendre à l'école et en revenir à la maison. A pied, parfois depuis bien des kilomètres, à vélo, en voiture, taxi ou en autocar ... seul ou accompagné des frères et soeurs et copains ... chacun a des anecdotes bien en tête.

Ce sont ces souvenirs que nous allons collecter, pour les raconter et en partager le meilleur lors d'un moment convivial.

Dimanche 29 Juin, nous invitons à un voyage en car ... à Châtillon, pour reprendre ensemble le ramassage scolaire !

Nous pourrions vous solliciter toute cette année, individuellement ou collectivement, pour raconter vos souvenirs. Et nous vous invitons à venir vers nous pour échanger sur le sujet.

LA MARE DU HAUT BOURG - QUELLE HISTOIRE ?

Asséchée et comblée dans les années 1950, la mare du haut bourg a eu une très forte empreinte sur notre village pendant des siècles. Utilisée comme réserve d'eau en

cas d'incendie, d'abreuvoir pour le bétail, de réserve de pêche, ou pour des occasions de jeux lors de fêtes communales, ... la mare, aujourd'hui parking face à l'école, a perdu beaucoup d'attraits lorsque le château d'eau fut construit, et que l'eau arriva directement au robinet de chaque habitation.

Mais comment était alimentée La Mare ? Par une source, une nappe souterraine, profitant d'une cuvette argileuse... ? La question est souvent posée sans que l'on ait jusqu'à présent de réponse certaine.

C'est cette question que nous avons confiée à Bernard Pivette hydrogéologue en retraite, assisté d'Anaïs Plai, elle-même technicienne dans le domaine de l'eau. Avec eux, nous espérons trouver la bonne explication et vous la livrer pour l'assemblée générale du 23 Février. Pour cela, nous nous intéressons à répertorier et mesurer les puits du bourg. Une douzaine a été repérée. Aurons nous la réponse en sous-sol ? Affaire à suivre. Merci à ceux qui nous y aideront.



CARNAVAL DE CHÂTILLON CHÂTILLON PATRIMOINE EN ÉTAIT

Nouvelle occasion de sortir la grand'Chorte pour le Carnaval, le 7 avril dernier. Merci à tous ceux qui nous ont aidé pour la préparation et la conduite du char. Merci en particulier aux Cinémas de Mayenne et de Gorrion, et au Comité d'Animation.



pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de Châtillon



LE CARREFOUR DE LA CROIX – SOUVENIRS

Le 100ème Anniversaire de la Croix du Carrefour du même nom, nous a invité en 2024 à rechercher des photos et témoignages sur ce lieu-dit à l'entrée du bourg, route de St Georges et de Oisseau. Merci à ceux qui nous ont apporté leur concours. Vous trouvez ici quelques bons clichés qui rappelleront des souvenirs à certains et feront découvrir ce lieu de passage sous d'autres traits. Parmi eux, la rue des avaloirs comme elle n'existait pas encore sous ce nom dans les années 1920-1930, le cortège du Mariage de Louis Fourreau, ancien maire, avec Marie Fouqué, au beau milieu de la route en Janvier 1949, l'ancienne maison Foucher, détruite dans les années 1980 pour sécuriser la circulation, l'ancien Café Fouqué, le passage des américains en Août 1944, une belle inconnue marquant le stop dans les années 1960.

5 AOÛT – ON A FÊTÉ LE 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU PASSAGE DES AMÉRICAINS ET DE LA LIBÉRATION DE CHÂTILLON

On commémorait cette année le 80ème anniversaire du débarquement des alliés en Normandie, qui allait conduire à la libération et mettre fin à l'occupation allemande de 1939-1945. Châtillon Patrimoine s'est associé à ce temps du souvenir. Lundi 5 Août, jour anniversaire, une causerie sous les sapins de la mare à réuni une quarantaine de personnes. Dans le même temps, tout l'été, la vitrine de l'ancienne Boucherie Horeau a été pavoisée aux couleurs des alliés. Photos et archives y ont été présentées. Merci à Guy et Yvette Horeau de nous en avoir donné la possibilité.



L'initiative a depuis été renouvelée. Vous trouvez exposées en ce début d'année des photos des sportifs de Châtillon et de la journée du sport organisée le 24 Août dernier.

À L'HEURE OLYMPIQUE, SPORTIFS D'HIER ET AUJOURD'HUI À LA FÊTE DU SPORT DE CHÂTILLON

Cela restera comme l'un des bons souvenirs sportifs de l'été 2024, avec tous ceux que nous laissent les Jeux olympiques de Paris 2024.

A Châtillon, l'événement aura donné l'occasion de fêter le sport châtilonnais. Samedi 24 août, nous étions sur les rangs au sein du collectif des associations invitées à participer. L'association a réuni bon nombre de photos et de documents pour illustrer les exploits sportifs d'hier et d'aujourd'hui et la diversité des pratiques du quotidien.



SUR LE GRAND CHEMIN DU MONT ST MICHEL DEPUIS LE MANS – ENTRE 12^{ÈME} ET 13^{ÈME} ME RANDONNÉE PATRIMOINE

C'est un rendez annuel, excepté les deux années de Covid, que nous proposons depuis 2010 afin de promouvoir le grand chemin du Mont St Michel depuis Le Mans, de passage par Châtillon : Randonner une journée sur ce chemin historique des pèlerins du Moyen-âge, en créant du lien avec municipalités et associations. Après avoir rallié St Georges de Reintembault -

Montjoie St Martin - St James - La Croix Avranchin et Vergoncey le 24 Mars dernier, nous ferons une 13ème étape de 19 Kms côté Sarthe, Dimanche 23 Mars prochain, entre La Chapelle St Fray et Le Mans. Une initiative conduite avec le partenariat des mayennais de « Compostelle 53 et autres Chemins » et de l'association sarthoise des Amis des Chemins de St Jacques et du

Mont St Michel.

Départ 8h00 co-voiturage depuis Châtillon
Retour vers 18h00

Visite du Vieux Mans à l'arrivée et dès le matin

RENSEIGNEMENTS :

Marie-Céline LECOQ : 07 86 67 16 76

et Sébastien GARNIER : 06 16 52 69 30

LA TROUPE THÉÂTRALE CHÂTILLONNAISE

DATES DU PROCHAIN SPECTACLE

15 et 16 février 2025 – 22 et 23 février 2025
Salle des loisirs à Châtillon sur Colmont

Une troupe qui veut rester vivante est une troupe qui continue d'accueillir de nouveaux acteurs alors n'hésitez pas ; la bonne humeur est avant tout ce qui fait de nous de sacrés saltimbanques heureux.

La troupe Théâtrale Châtillonnaise a commencé sa nouvelle saison théâtrale en septembre dernier.

Comme chaque année 2 ateliers s'appliquent à préparer dans la bonne humeur et la complicité notre prochain spectacle.

L'actualité tourne souvent autour d'un lieu que



nous fréquentons tous et toutes : l'hypermarché.

Aussi cette année le thème de notre spectacle ouvrira les portes et animations de ce lieu incontournable.

En écho à la course de caisses à savon organisée au sein de notre commune en 2024, l'atelier enfant présentera « nos chariots en course folle » : nous sommes sur les côtes maritimes de « COACHING sur MER » et un rallye de chariot de course se déroule dans la folie la plus absurde possible.

En 2^{ème} partie, l'atelier adulte présentera une comédie de Frank Didier « À fond la caisse » : scènes de vie dans la salle de pause d'un hypermarché entre 6 collègues. Mais quelle ambiance, quelle ambiance... c'est chaud, très chaud même entre ces dames !!

Nous remercions la municipalité pour son soutien (subvention annuelle de 400 euros), sa présence lors de nos spectacles ; et la mise à disposition de locaux pour stocker notre matériel.

La TTC, par sa présidente **Christelle Fouqueray**

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES 3 COLLINES

L'année 2024 a été marquée par les 10 ans de notre centre de secours Les 3 Collines.



Le 1^{er} juin, nous avons marqué l'évènement avec une soirée champêtre, qui a été une vraie réussite avec la participation de presque 500 personnes. Il ne nous a manqué que quelques degrés pour que la réussite soit totale. Dans cet élan, nous avons décidé de renouveler cette soirée. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne sommes pas arrêtés sur une date pour 2025, en raison de contraintes diverses. En revanche, nous vous invitons à noter dès maintenant la date du 6 juin 2026.

La distribution de nos calendriers s'est effectuée fin 2024. Nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude envers chacun d'entre vous pour la générosité dont vous avez fait preuve.

Si, pour une raison quelconque, le calendrier ne vous a pas encore été distribué, sachez que vous pouvez vous rendre à la caserne le vendredi soir à 19h00. Nous serons heureux de vous le remettre.

LES CHANT'ILLONS

Chorale de Châtillon-sur-Colmont

Nous sommes une quinzaine à y participer sous la direction de Cédric Bousquet, Chef de chœur.

CONTACT : Marie-Ange Forêt : 02 43 00 20 86
Sébastien Garnier : 06 16 52 69 30
Alain Martin : 02 43 00 26 37



Pratiquer le chant en chorale à Châtillon, c'est possible tous les lundis soir en temps scolaire, de 19h00 à 20h45, salle de Vauboire.

Nous vous invitons à nous rejoindre si le cœur vous en dit. Venez tenter l'expérience. Et pas besoin d'être du niveau de la Star Académie. Chacun à sa place pour peu qu'il en ait l'envie. C'est un vrai plaisir et moment de détente. N'hésitez pas.

Depuis l'an dernier, notre répertoire est le même que celui des chorales de Gorrion et Fougerolles-du-Plessis avec lesquelles nous nous retrouvons pour des auditions et concerts en commun :

- **Samedi 24 mai** à 20h00 à Fougerolles-du-Plessis
- **Dimanche 8 juin** à 15h30 au Jardin des Renaudies
- **Samedi 21 juin** à la Fête de la Musique de Gorrion
- **Samedi 28 juin** à Pontmain
- **Lundi 30 juin** à 20h00 Salle de Vauboire à Châtillon.

Au plaisir de vous y accueillir pour nous rejoindre dans les rangs, côté chœur ou côté salle.
Très bonne année à tous !

US CHÂTILLON FOOTBALL

Le club est sans équipe depuis plus de 2 ans. La ligue de football doit prononcer la radiation du club cette année. Une dizaine d'enfants continue cependant à pratiquer le football dans le club voisin de Brecé avec l'aide de bénévoles et des parents qui les emmènent le mercredi aux entraînements qui ont lieu de 14h00 à 16h00 ainsi qu'aux matchs et plateaux du samedi. Les enfants peuvent évoluer par mauvais temps dans la salle de sport de Brecé. Si vos enfants ont au moins 5½ ans et souhaitent pratiquer le football, vous pouvez contacter : Gérard Barbé au 06 83 88 35 51



ÉCURIE Océan MAYENNE

2024 : une nouvelle année sportive et pleine d'émotions

Une nouvelle fois encore, **le Circuit Maurice Forget** aura été « the place to be » du sport mécanique en Mayenne.



En septembre tout d'abord, le Rallycross de Mayenne a rassemblé 18 000 personnes et 130 pilotes durant deux jours, sous une météo capricieuse, sur le Circuit de Châtillon-sur-Colmont. Rien n'a entamé le plaisir du public, comme la soif de victoire des sportifs, plus déterminés que jamais dans cette épreuve du Championnat de France et de la Coupe de France. Le résultat ? De belles manches de qualifications, des demi-finales et finales haletantes, et un très beau podium pour Arthur Barbault-Forget, l'un des pilotes de l'Écurie Océan Mayenne, en Division 4. Rendez-vous l'année prochaine !



Fin octobre, 110 pilotes de Fol'Car, discipline considérée comme l'antichambre du Rallycross, se sont réunis pour vivre ensemble un pur moment de sport et de partage, encouragés par plus de 1 500 spectateurs, qui ont pu assister à de beaux duels et des départs endiablés. De jolis podiums, mettant en avant des jeunes prometteurs, ont clôturé cette journée.

L'Écurie Océan Mayenne (à ce jour : 35 membres, 33 pilotes...), œuvre maintenant depuis plus de 40 ans sur le Circuit Maurice Forget pour que ces épreuves sportives puissent se tenir chaque année, pour le plus grand plaisir des spectateurs et des pilotes. Nous profitons de cette mise en avant pour remercier tous nos bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

L'avenir du circuit ? Dans le désir de proposer toujours plus de sécurité, nous allons mettre en conformité tous les postes commissaires du circuit dans l'année à venir.

Pour vous tenir au courant de nos activités et des dates des prochaines compétitions, nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux, comme sur notre site internet : www.circuitmauriceforget.fr.

À toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année !

Pour l'Écurie Océan Mayenne,
La Présidente, **Sandrine Forget**



K3C KARATÉ CLUB

Nouvelle offre sportive à Châtillon-sur-Colmont

HORAIRES DU COURS

Le mardi soir à 19h00 (jusqu'à 20h15 pour les enfants et 20h30 pour les adultes), salle de ping-pong.

Il y a toujours possibilité de venir essayer (2 cours gratuits) et de s'inscrire.

Le bilan est très positif pour l'association qui compte désormais



28 licenciés (dont les 3 dirigeants), de 6 à 61 ans, dont 15 féminines.

Le cours animé par Anthony Queguineur compte entre 10 et 13 enfants, et le cours animé par Nicolas Fluteaux compte entre 10 et 12 ados/adultes.

Ambiance conviviale et décontractée pour faire tout simplement de l'exercice physique (coordination, repère dans l'espace, mémoire,

renforcement articulaire et musculaire...), pratiquer un art martial reconnu, ou apprendre des techniques d'auto-défense.

Les cours sont assurés par des ceintures noires (1^{ère} et 5^{ème} dan) diplômés. Le club est affilié à la FF de Karaté. Les tarifs sont de 65 euros pour les enfants, et 75 euros pour les adultes (tarif dégressif à partir du 2^{ème} licencié par famille).

AMICALE CHÂTILLONNAISE DE TENNIS DE TABLE



Pour la saison sportive 2024/2025 une trentaine de licenciés évoluent en championnat départemental le vendredi soir. Quatre équipes sont engagées à des niveaux différents (M2-M3-M4-M5). Nous sommes

Il est toujours possible de prendre une licence en cours de saison au prix de 65 euros.

également engagés en coupes de la Mayenne.

Le club a participé à la journée sportive organisée à Châtillon le 24 août 2024 dans la continuité des jeux olympiques de Paris. Les participants ont pu découvrir la salle de tennis de table et échanger quelques balles sur les tables installées pour l'occasion dans une ambiance conviviale.

Bonne année sportive à tous !

Les jeux olympiques ont également permis de mettre le tennis de table en lumière avec les belles performances de nos champions.

Nous remercions nos sponsors ainsi que la municipalité pour leur soutien financier indispensable à la pérennité de notre association.

Pour le bureau,
le président du club,
Jean-Paul Lesaint

A.A.P.P.M.A.

Association de pêche Châtillon / Saint-Georges

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE :

Président : Daniel Robert

Trésorier : Dominique Maherault

Trésorier adjoint : Thierry Blin

Secrétaire : Samuel Bignon

Membre directeur : Guy Ferrandin

L'assemblée générale s'est tenue dimanche 11 février 2024 à 10 heures à la salle Vauboire de Châtillon-sur-Colmont avec M. Manceau, adjoint au maire de Saint-Georges-Buttavent et M. Chauvin, Maire de Châtillon-sur-Colmont, M. Louveau Philippe, conseiller municipal de Châtillon-sur-Colmont ainsi que la fédération de pêche de la Mayenne.

Au cours de l'année 2024, de nombreux bénévoles ont participé au nettoyage des ruisseaux comme chaque année.

En 2025, l'école de pêche sera renouvelée, elle permet de bénéficier d'un apprentissage global sur le fonctionnement de la pêche grâce aux membres du bureau. Les élèves pourront pêcher sur divers cours d'eau (étang et rivière).

Les inscriptions pour cette année auront lieu courant février pour des cours donnés d'avril à septembre. Pour s'inscrire, contacter M. le Président au 06 43 07 27 30.

POUR CETTE ANNÉE, IL Y AURA :

- Des truites arc-en-ciel pour l'ouverture en 1^{ère} catégorie Châtillon / Saint-Georges-Buttavent.
- L'ouverture de la pêche sera le samedi 8 mars 2025. La vente de carte sera faite par internet, et chez notre dépositaire « Les Ciseaux de Lucie », coiffeuse de Châtillon-sur-Colmont (02 43 00 22 07).
- La prévision d'alevinage pour 2025, truites arc-en-ciel après l'ouverture, 3 lâchers seront effectués.

DATES À RETENIR :

- **Dimanche 2 février 2025 :** Matinée tripes Salle Guinefolle Saint-Georges-Buttavent
- **Dimanche 9 février 2025 :** Assemblée Générale à 10h, Salle Vauboire de Châtillon-sur-Colmont
- **Samedi 31 mai 2025 :** Fête de la pêche pour les enfants jusqu'à 14 ans



M. Dominique Maherault, Trésorier AAPPMA Châtillon / St-Georges ; M. Daniel Robert, Président AAPPMA Châtillon / St-Georges ; M. Yannick Favennec, Député de La Mayenne ; M. Gérard Brodin, Maire de St-Georges ; M. Alain Chauvin, Maire de Châtillon-sur-Colmont ; accompagnés des vainqueurs du concours du matin.

- **Dimanche 1 juin 2025 :** Concours de pêche pour tous
- **Samedi 7 juin 2025 :** Journée de Pêche pour les bénévoles et les adhérents A.A.P.P.M.A Châtillon / Saint-Georges-Buttavent
- **Dimanche 19 octobre 2025 :** Matinée « potée » à la Salle Vauboire de Châtillon-sur-Colmont

Meilleurs Voeux pour l'année 2025 !

Le Président Daniel Robert

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Chasseurs de Châtillon-sur-Colmont

Date à retenir **le samedi 15 mars 2025** pour la mise à disposition de repas à emporter
Nous ne manquerons pas de vous solliciter, merci à l'avance.

Saison 2023/2024

Comme tous les ans, je vous fais part de notre activité sur la commune, tout d'abord pour la saison passée.

La saison de chasse s'est très bien déroulée, toujours une bonne ambiance lors de nos différents rassemblements.

Les plats à emporter ont été une réussite apportant des finances indispensables pour le bon fonctionnement de la société. Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent.

INFORMATIONS SUR LA POPULATION DES ANIMAUX

● Lièvres

Le lièvre en Mayenne a tendance à stagner et même régresser, cela se confirme pour Châtillon au niveau des indices kilométriques de février 2024 (2022 : IK : 1,36 ; 2023 : IK 1,61 ; 2024 : IK 1,26).

● Chevreuils

La population de chevreuils se porte très bien, mais il faut rester vigilants car nous observons de plus en plus de petits chevreuils, certainement dû à des phénomènes climatiques.

● Sangliers

La population se porte très bien en Mayenne. Il est à noter que les prélèvements ont été de l'ordre de 5006 pour la saison 2023 / 2024. **Rappel** : il est obligatoire de déclarer les animaux prélevés sous 3 jours.

À noter que les indemnités pour les dégâts dans les cultures seront très élevées pour l'ensemble du département. Le nombre d'accidents routiers est en augmentation.

Quelques détails :

- Poids moyen : 51 kg ; maxi : 167 kg
- Les prélèvements sont importants en novembre, décembre et février
- Les jours de prélèvements : samedi et dimanche
- Les femelles représentent 47,52% ; les mâles, 50,34% ; non connu lors de la déclaration : 2,14%

● Renards

La population est en progression.

● Lapins

Malheureusement, cet animal est touché par les maladies (VHD, myxomatose), d'où sa rareté en Mayenne.

● Perdrix

Cette espèce n'existe pratiquement plus ou presque sur la commune malgré les lâchers.

● Faisans

Quelques réussites au niveau des couvées, mais malheureusement les oiseaux ont du mal à survivre (dû à la prédation principalement).

Saison 2024/2025

Nous avons repris la chasse le 15 septembre 2024, des battues sont prévues ainsi que des lâchers de faisans et perdrix.

La société comprend 23 membres qui sont satisfaits de l'association qui permet de chasser dans de bonnes conditions.

Le lièvre : voir les résultats des comptages dans l'article AGEFAUNE (p.36). Nous pouvons prélever 6 lièvres au niveau de notre société sur 4 dimanches.

Le Président,
Guy Pivette

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N. ET AUTRES CONFLITS

Une pensée particulière pour nos anciens toujours présents :

Francis Aubert	Gilbert Coignard	Eugène Eucheloup	Jean-Yves Gourdiar	Robert Louveau	Louis Quinton
Guy Beucher	Rémy Denis	Claude Foucher	André Guedon	Roger Paris	Bertrand Racinais
Daniel Bourgoïn	Bernard Derenne	Louis Gonnet	André Juille	Marcel Perret	Albert Remande

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2024

Une cérémonie a eu lieu au monument aux morts pour commémorer le soixante dix neuvième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

Après un dépôt de gerbes, monsieur Le Maire a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des armées.

Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la commune.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024

Les anciens combattants, leurs familles, la municipalité se sont retrouvés au monument aux morts pour commémorer l'armistice de la grande guerre.

Après le dépôt de gerbes, Monsieur le maire a lu le message du Monsieur Le Cornu, ministre des armées.

Monsieur Gonnet, président des AFN a rendu hommage aux Châtillonnais morts pour la France en énumérant les noms. Une minute de silence a été respectée.

Tous les participants se sont retrouvés à la mairie pour boire le verre de l'amitié.



AGEFAUNE

Association pour la gestion de la faune sauvage

POINT SUR L'ÉVOLUTION DES LIÈVRES SUR LA COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT – SAISON 2023 / 2024

La surface des territoires de notre GIC (AGEFAUNE) en 2024 comptait 1 900 ha.

A noter que ce GIC ne concerne que le lièvre. Les bracelets sont répartis entre les différents chasseurs des territoires.

Vous trouvez ci-contre l'évolution des IK sur la commune de Châtillon-sur-Colmont.

On peut constater que la courbe des lièvres est un peu en régression pour 2024, par contre la courbe du renard est en progression.

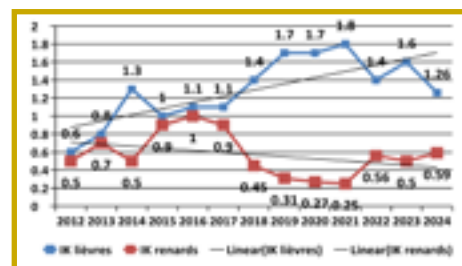
Les prélèvements pour la saison 2023/2024 ont été de 6 lièvres sur 17 possibles. Donc pas de prélèvement important, les chasseurs ont la volonté de préserver cet animal qui était très abondant sur notre commune, il y a quelques décennies.

Pour la saison 2024/2025, nous pouvons prélever comme la saison dernière, 17 lièvres

Pourquoi ne chassons nous pas dès l'ouverture de la chasse, mais seulement à partir de la mi-octobre.

Il faut savoir qu'à cette période il y a des hases qui ont encore des levreaux à alimenter.

Le Président, **Guy Pivette**



Pour rappel : IK = Indices Kilométriques, c'est-à-dire nombre de lièvres au kilomètre comptés lors des 3 soirs de comptage nocturnes sur un circuit de 32 km sur la commune. Le résultat est la moyenne par kilomètre comptabilisée sur les 3 soirs.

PÔLE SOLIDARITÉ-JEUNESSE DU BOCAGE MAYENNAIS

Le R.P.E. (relais petite enfance) du Bocage

PERMANENCES : Vous avez des questions ?
Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

CONTACT : CCBM – Lucie DESECHALLIERS
1 Grande Rue – 53120 Gorron
02 43 08 77 61 – 06 16 52 63 25 – rpe@bocage-mayennais.fr

PARENTS-FUTURS PARENTS LE RPE VOUS ACCUEILLE

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

ENFANTS 0 À 3 ANS (ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE)

- Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE, LE RPE VOUS ACCOMPAGNE

- Échange de pratique
- Droits et devoirs du salarié.
- Information sur dans les domaines de la petite-enfance,
- Matinées rencontre-éveil
- Participation à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Pour les 10-17 ans

Pour les 60 ans et +

CONTACT : Ruddy BIANAY
Service jeunesse du bassin de Vie d'Ambrières les Vallées
06 10 92 02 71 – indjeunes@bocage-mayennais.fr

CONTACT : Angélique FONTAINE
Service Solidarité - jeunesse
02 43 08 77 65 – solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr

ACTIVITÉS JEUNESSE 10-17 ANS

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par le bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demie journée suivant l'activité.

EN PRATIQUE

- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- Les inscriptions sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

SERVICE SÉNIORS

Atelier bien être ou nutrition, balades santé, salon aidant aidé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service sénior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands événements.

EN PRATIQUE

- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique « Au quotidien »
- Dans la rubrique « Loisirs » vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

Pour les 3-11 ans, voir l'article sur
l'accueil de loisirs Chapi-chapo en page 12.





LA MAISON DES Association

La MIJ est basée à Gorrion (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

« Argent de poche » et « Actes citoyens »

14 - 18 ANS

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

QUAND S'INSCRIRE ?

PÉRIODE DE VACANCES 2025	INSCRIPTION	RÉPONSE
Du 10 février au 21 février	Semaine 4	Semaine 5
Du 7 avril au 18 avril	Semaine 12	Semaine 13
Du 30 juin au 29 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 20 octobre au 31 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 22 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

Renseignements : 06 72 37 08 35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans. Un accompagnement pour la rédaction du CV est possible après les chantiers. Voir les participants châtillonnais de 2024 en page 6 de ce bulletin.

Ludo'Anim

TOUT PUBLIC

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service Ludothèque est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorrion.

Lors des périodes de vacances scolaires des « Jeux pour tous » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

LA LUDOTHÈQUE EST OUVERTE

- Mercredi de 10h à 18h
- 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

ANIMATIONS ITINÉRANTES

« JEUX POUR TOUS » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit



INITIATIVES JEUNESSE

intercommunale qui intervient auprès des jeunes de 11 à 29 ans

MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE (MIJ)

Av. Charles de Gaulle, 53120 Gorron
Tél : 06 72 37 08 35

HORAIRES

Mercredi : 10h - 18h
Mardi, jeudi : 15h - 18h

SUR INTERNET

mij53@orange.fr
www.maisondesinitiatives.sitew.org

Info Jeunes

11 - 29 ANS

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger
- Prendre soin de soi
- Travailler
- Apprendre à s'informer

SOIRÉE DE L'ORIENTATION

Auprès des jeunes et des parents

Mardi 22 janvier de 16h à 19h à la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.

Accueil gratuit. Remise de documentations.

PARCOURSUP « MODE D'EMPLOI »

Réunion d'information parents / jeunes

Samedi 1er février 10h30 à 12h à la salle omnisports de Gorron

Inscription avant le 22 janvier 2025

LOGEMENT ETUDIANT

Réunion d'information parents / jeunes

Samedi 7 juin 10h30 à 12h

Remise de documentation et présentation de supports.

06 72 37 08 35

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

- **Mercredi 12 février de 17h à 18h30** salle communale de St Mars La Futaie

- **Vendredi 14 février de 14h à 16h** à l'espace Colmont de Gorron

CONSEIL EN NUTRITION ET IMAGE DE SOI

Mercredi 19 février 2025

Au programme :

- Échange sur les besoins de chacun
- Equilibrage alimentaire
- Décryptage des étiquettes
- Hydratation,...

Inscription avant le 10 février.

Carte Jeunes

11 - 29 ANS

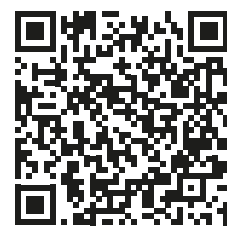
La carte jeunes est disponible au tarif de 2 €. Elle permet d'avoir un maximum d'avantages. Elle est valable jusqu'au 31 août 2025.

FAITES LE PLEIN D'AVANTAGE

- De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage Mayennais

COMMENT SE LA PROCURER ?

- À la MIJ (prévoir photo et pièce identité).
- Sur le site de HelloAsso.



LA M.D.A.

La Maison Départementale de l'Autonomie 53

ANTENNE DE GORRON (sur RDV)

3 rue de la Cour des Forges

02 43 677 577 – mda@lamayenne.fr

MDA DE LAVAL (vous reçoit sans rendez-vous) – 12 quai de Bootz

Lundi, mercredi et jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi : de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h – Vendredi : de 9h à 16h



Concerné par le handicap ou la perte d'autonomie ? Vous trouverez au sein de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) accueil, écoute, information, conseil et orientation.

NOS MISSIONS

- Évaluer vos besoins
- Vous soutenir dans les démarches de la vie quotidienne
- Vous aider à compléter vos formulaires de demandes de prestations

TRANSPORT À LA DEMANDE ALÉOP

Bocage Mayennais et Ernée

ALLÔ ALÉOP

Inscription, réservation, informations

09 69 39 14 14

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au lieu de votre choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs).

Ce service fonctionne du lundi au samedi de 7h à 19h (sauf jours fériés).

Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car.

LES TRAJETS SONT POSSIBLES :

- au départ d'un arrêt de transport à la demande
- vers un pôle de centralité
- entre 2 pôles de centralité

Tous les trajets doivent faire plus d'1 km.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Ticket à l'unité : 2,20 €
- Carnet de 10 tickets : 17 €
- Hors département : 2 tickets
- Gratuit pour les moins de 4 ans.

L'abonnement mensuel Aléop (moins de 26 ans à 27 € et plus de 26 ans à 52 €) permet d'utiliser le transport à la demande.

POINTS DE VENTE :

- À bord des véhicules
- Dans les points de vente Aléop en Mayenne

UNE QUESTION ?

- Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, sur présentation d'un justificatif, la prise en charge peut s'effectuer à domicile.
- Les enfants peuvent être transportés sans accompagnant à partir de 10 ans.

SOLIHA

Association mandatée par la CCBM

CONTACT

02 43 91 19 91

contact.mayenne@solihha.fr

PERMAENCES MENSUELLES

1^{er} mercredi : Mairie d'Ambrière-les-Vallées

2^{ème} mercredi : Mairie de Landivy – 3^{ème} mercredi : Mairie de Gorron

Vous avez un projet de travaux et vous ne savez pas par où commencer !

Parce qu'un projet de travaux n'est pas toujours simple à appréhender.

Parce que les démarches administratives peuvent parfois être un frein pour se lancer.

Parce qu'un regard neutre est indispensable pour garantir un projet de qualité qui respecte vos besoins et votre logement.

Parce qu'il est toujours préférable de travailler avec les artisans de votre territoire que de céder aux démarchages abusifs que vous subissez au quotidien.

Parce qu'on n'a pas toujours les moyens pour financer les travaux.

Pour toutes ces raisons, la **Communauté de Communes du Bocage Mayennais** a décidé de s'investir **pour vous aider dans vos démarches et pour financer une partie des travaux réalisés.**

De la **définition technique** de votre projet à la mobilisation des **aides financières** (sous conditions), **l'association SOLIHA a été mandatée par la CCBM pour vous accompagner gratuitement** dans vos démarches.

- Rendez-vous personnalisés
- Visite avec diagnostic du logement
- Propositions de scénarios de travaux adaptés à vos besoins et vos capacités financières
- Montage administratif des dossiers de demande de subvention

Ma Prime Rénov'/ Ma Prime Adapt'/ Anah, aides de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Mayenne, de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, des communes de Gorron et d'Ambrières-les-Vallées,...

L'association SOLIHA Mayenne s'occupe de toutes les démarches pour mobiliser l'ensemble des financements disponibles en fonction de votre situation.

- Rénovation énergétique
- Rénovation globale d'un logement dégradé
- Adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap
- Investissement locatif
- ...

RÉSEAU ENEDIS

Panne et Interruption du réseau électrique

En cas de travaux ou de panne sur le réseau, chaque personne peut retrouver les informations essentielles en temps réel en se géolocalisant.

Où que vous soyez, retrouvez rapidement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, les rues concernées par la coupure, l'heure de réalimentation prévue, les conseils à suivre et la possibilité de faire un autodiagnostic selon son équipement.

[ENEDIS.FR/PANNE-ET-INTERRUPTION](https://www.enedis.fr/panne-et-interruption)



TRI ET PROPRETÉ



Tous les emballages se trient

Sachets de barre de céréales, gourdes de jus de fruits, pots de yaourt, films alimentaires, capsules de café... ils sont tous à mettre dans le conteneur jaune.

Chaque geste compte pour un recyclage réussi et une planète plus propre.

Merci d'y contribuer grâce à vos bonnes habitudes de tri !



Vos vêtements ont de l'avenir, donnez-les !

Un pull démodé ? Un drap troué ? Des chaussures trop petites ? Savez-vous désormais que tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac, les chaussures liées par paire.

Des conteneurs pour les textiles sont disponibles dans chaque déchèterie du territoire et sur certains points de tri.

Vous pouvez également retrouver tous les points d'apport de textiles sur le site www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Composter ou pailler, c'est économiser !

Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1er janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne doivent plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts doivent être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose 4 solutions :



UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL (GRATUIT)

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).

UN COMPOSTEUR COLLECTIF (GRATUIT)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.



UN LOMBRICOMPOSTEUR (GRATUIT)

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



UNE SUBVENTION À LA LOCATION D'UN BROUYEUR À VÉGÉTAUX

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).



Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71

DÉCHÈTERIES

Le fonctionnement des déchèteries de la CCBM

Les déchèteries sont des sites destinés à recevoir les déchets qui ne peuvent pas être collectés sur les points d'apport collectif (regroupement des conteneurs d'ordures ménagères et de tri) en raison de leur nature, de leur poids ou de leur volume.

Au fur et à mesure des années, de nouvelles filières de tri se mettent en place pour valoriser les déchets au maximum. Actuellement, il en existe une trentaine. Cette évolution contribue, en partie, à réduire la quantité envoyée en enfouissement.

Il est donc essentiel que chaque usager respecte les consignes présentes sur les panneaux ou communiquées par l'agent de déchèterie. De ces gestes dépendent la qualité des dépôts.

POUR OPTIMISER VOTRE VENUE ET RÉDUIRE LE TEMPS D'ATTENTE

- Pensez à votre carte d'accès. Sans elle, vous ne pourrez pas entrer dans la déchèterie ;
- Préparez vos déchets (ex : cartons pliés et sans polystyrène, textiles non humides dans un sac fermé) ;
- Triez-les et rangez-les dans votre véhicule en fonction de l'organisation de la déchèterie (un plan vous sera remis lors de votre passage) ;
- Si vous avez une remorque, couvrez-la avec un filet ou une bâche pour éviter les pertes sur la voie publique. C'est une obligation du code de la route qui impose de sécuriser son chargement.

CHAQUE USAGER DOIT

- Respecter la limitation des apports à 2m³ par jour d'ouverture
- Respecter les agents et suivre les instructions relatives aux consignes de sécurité, de tri et de quantité
- Respecter les règles de circulation
- Respecter les équipements et la propreté du site

IL EST RAPPELÉ QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE

- Venir avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes
- Déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet
- Récupérer des objets
- Descendre dans les bennes
- Entrer dans le local des déchets dangereux
- Fumer sur le site

Cas spéciaux : En cas d'apports importants et exceptionnels en déchèterie (déménagement, succession, etc.), renseignez-vous sur les modalités d'accès pour faciliter les dépôts.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	AMBRIÈRE-LES-VALLÉES	GORRON	OISSEAU	ST-MARS-LA-FUTAIE
Lundi	15h à 18h *	14h à 18h *	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h *
Mercredi	15h à 18h *	14h à 18h *	10h à 12h	Fermé
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h *
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h *	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h *	10h à 12h et 14h à 18h *	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h *
Dimanche et fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

* Du 1^{er} novembre au 31 janvier, les fermetures de 18h passent à 17h30

TOUTES VOS FORMALITÉS

En mairie de Châtillon-sur-Colmont

Vous trouverez toutes les informations de contact, ainsi que **les horaires d'accueil de votre mairie** en page 2 de ce bulletin.

ÉTAT CIVIL

- **Copie intégrale ou extrait d'actes**
enregistrés dans la commune

URBANISME

- **Réception des demandes d'urbanisme**
(Permis de construire, déclarations préalables...),
envoi à l'instruction auprès des services de la
CCBM et délivrance des autorisations (voir p.19)
- **Demande d'information cadastrale**

RECENSEMENT

pour la Journée Défense et Citoyenneté (voir p.6)

Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter **Carte Nationale d'Identité** ou **Passeport valide**, ainsi que **Livret de famille à jour** et **Justificatif de domicile**.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Apporter **Justificatif d'identité** et **Justificatif de domicile**, ainsi que le **Formulaire cerfa n°12669*02** de demande d'inscription complété (disponible sur Internet et également en Mairie).

Sur Internet

Pour faciliter vos démarches, **plusieurs sites sont mis à la disposition des usagers** par les différentes administrations

<https://www.service-public.fr>

Pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice

<https://www.ameli.fr>

Pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie

<https://ants.gouv.fr>

Pour la création d'un compte « Particulier » vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la Carte Nationale d'Identité

<https://www.paiement-amende.fr>

Pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points

<https://www.lassuranceretraite.fr>

Pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements

<https://www.impots.gouv.fr>

Pour déclarer les revenus, payer les impôts...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune

<https://www.pole-emploi.fr>

Pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation

ADMINISTRATIVES

Dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR)

Mairies les plus proches disposant d'un DR : Gorrion, Mayenne, Ernée et Lassay.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

Documents à fournir

- Imprimé CERFA 12101*2 rempli
<https://ants.gouv.fr>
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, quittance de loyer...)

Pour les passeports

- Timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures, disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées).

Dans une maison France Service

Installées en mairies et ouvertes à tous, vous serez accueillis par un agent chargé de vous aider dans vos démarches du quotidien auprès des organismes public

- CAF Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- MSA Mutualité Sociale Agricole
- FEPEM Fédération des Particuliers Employeurs de France
- Pôle-Emploi
- Mission Locale
- DGFP Direction Générale des Finances Publiques
- ANTS Agence Nationale des Titres Numérisés (certificats d'immatriculation, passeports),
- ENEDIS, SNCF ...

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE GORRION

Mairie de Gorrion

Place de la Mairie, 53120 Gorrion
Tel. 02 43 30 10 58

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h
msapgorrion@cc-bocagemayennais.fr

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC D'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

Mairie d'Ambrières-les-Vallées

Place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées
Tel. 02 43 08 01 79

Horaires d'ouverture

Le lundi de 14h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
msapambrieres@cc-bocagemayennais.fr

LE SYBAMA

Syndicat du Bassin de l'Aron, Mayenne et ses Affluents

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER LES TECHNICIENS :

M. Ezéchiél Augeat – 06 40 29 88 61 – augeat.sybama@yahoo.com
Mme Camille Mineau – 06 22 56 73 24 – mineau.sybama@yahoo.com

Vous pouvez également consulter
le site internet : www.sybama.fr

Le Syndicat intervient sur un territoire situé dans le centre-nord de la Mayenne. Il regroupe cinq communautés de communes (Mayenne communauté, les Coëvrons, Bocage Mayennais, Andaine-Passais et le Pays Ferrois Bocage Carrougien) et intervient sur un périmètre d'une superficie d'environ 850 kilomètres carrés. Il a pour compétences principales l'aménagement, la restauration et la protection des écosystèmes aquatiques.

Les actions 2024 / Les travaux

Cette année, plusieurs interventions ont été menées sur des cours d'eau fortement artificialisés. Leurs tracés rectilignes ont entraîné une homogénéisation des régimes d'écoulement et une simplification des habitats aquatiques, compromettant la biodiversité et les processus écologiques essentiels. C'est notamment le cas sur :

- **le ruisseau du Moulin de Fèvre**, situé sur les communes de Châtillon-sur-Colmont et Saint-Georges-Buttavent. Environ 1600 m de cours d'eau ont été restaurés par la recharge en granulats, la création de sinuosités par la méthode du déblai/remblai et la création d'un lit emboîté (lit de débordement).

Des aménagements liés à l'activité agricole ont été réalisés : 4 remplacements de passages busés et 1 km de clôture (pose de piquets uniquement). Ce sont aussi 650 ml de plantations de ripisylves qui sont prévues pour cet hiver. Deux talus (400 ml) ont été créés pour lutter contre l'érosion des sols agricoles, avec également une plantation de haies bocagères prévue cet hiver. Le montant de ce projet s'élève à 82 000 € TTC pour 1,6 km de restauration et 700 T de granulats.

- **le ruisseau de Prémabou**, situé sur la commune de Moulay a fait l'objet de travaux similaires à ceux décrits précédemment, avec ici, 170 m de création de sinuosités, 400 T de granulats, 800 ml de

clôtures, la pose d'un abreuvoir, le remplacement d'un passage busé et d'un ouvrage routier. Le projet s'élève à **54 000 € TTC**.

- **le ruisseau du Vieux Moulin**, situé sur la commune de la Bazoge-Montpinçon. a quant à lui fait l'objet d'une remise en fond de vallée sur 200 m associé à une recharge en granulats (50 T), la pose d'un passage d'animaux/engins et la création d'une descente aménagée. Une plantation de ripisylve et d'une haie bocagère est prévue pour l'hiver 2025-2026. Le projet s'élève à **15 000 € TTC**.

Le montant total des actions entreprises cette année s'élève à environ **151 000 € TTC**.



QUELQUES CIVILITÉS

Pour une commune apaisée et durable

Tranquillité et Bon voisinage

L'utilisation des outils bruyants, de jardinage ou de bricolage, n'est possible que dans les plages horaires suivantes :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h00 à 12h et de 15h à 19h

Dimanche de 10h à midi

En-dehors de ces horaires, leur utilisation est interdite.

Espaces partagés

Maintenir la propreté (caniveaux, trottoirs, mauvaises herbes, déchets...) sur les espaces longeant votre habitation. Sachant que le désherbage chimique est interdit.

Nettoyer les trottoirs, chacun est responsable de son trottoir. Chaque habitant doit déneiger son trottoir également l'entretenir (désherber).

Conteneurs d'ordures ménagères

Il est impératif de n'utiliser que des sacs de **60 litres maxi** et surtout de bien les fermer hermétiquement, avant de les déposer dans le conteneur.

Ne pas laisser les sacs à côté du conteneur.

Déchets domestiques toxiques

Vous déposez vos piles usagées et ampoules. Elles seront orientées vers la filière de recyclage appropriée. Rapportez vos médicaments inutilisés chez le pharmacien.

La multiplication de ces gestes civiques contribue à la préservation de nos ressources et de notre environnement.

Animaux de compagnie

Tenir son chien en laisse, tout au moins en ville et dans certains lieux publics fréquentés, est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une **obligation légale**.

L'article 213 du Code rural interdit **la divagation des chiens et des chats** et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.



ANNUAIRE CHÂTILLONNAIS

Services

Activité	Nom	Coordonnées
Aide à la personne et aux familles	ADMR	02 43 03 65 61 – 06 08 51 75 29 – 06 33 09 38 66
Aide aux anglophones	SOS Anglo	09 71 42 90 51 – 06 67 53 64 47
Animation de soirées et d'événements	Animation 4000 – Julien Lepauvre	06 23 35 33 55
Animation de soirées et d'événements	C & K Événements – Cédric Kierszk	07 69 25 17 30
Coiffeuse à domicile	Svetlana Maine	06 28 20 84 37
CUMA CSPTM	CUMA Pommes de terre	06 64 51 70 66
Formation Circuit Rallycross	Circuit Forget	02 43 11 11 00
Foyer logement	MARPA Claire Demeure	02 43 00 14 92
Géobiologue – Magnétiseur	Christophe Martin	06 03 48 60 96
Infirmières (cabinet à Châtillon)	Nathalie Pivert – Chloé Lecornu	02 43 03 76 42
Locations de Gîtes	Pascal et Stéphanie Legouet	02 43 00 17 51 – 06 82 45 90 89
Locations de Gîtes	Didier et Laurence Willems	06 44 75 93 68 – 06 25 13 22 21
Mécanique agricole et motoculture	CUMA de la Colmont	02 43 00 24 56 – 06 89 84 01 69
Pêche	Étang de Launay	06 81 69 88 22
Point Poste	Mairie	02 43 00 20 16
Réflexologue	Catherine Cormier	07 49 09 28 88
Sapeurs pompiers	Centre de secours des 3 collines	02 43 00 23 59
Salon de Coiffure	Les Ciseaux de Lucie	02 43 00 22 07

Commerces

Activité	Nom	Coordonnées
Boulangerie Pâtisserie	Aux Délices Châtillonnais – Martin Frédéric	09 80 77 98 69
Composition Florale	La Tige Locale	06 06 43 27 60
Garage Auto – Station-Service – Tabac	Dominique Cahoreau	02 43 00 20 02
Véhicules de Loisirs	Rapido	02 43 00 21 19
Vente directe à la ferme, légumes, bœuf	EARL La Rabelière	02 43 00 14 26
Vente directe à la ferme, volaille	GAEC Des Landes	06 88 05 14 55
Vente directe à la ferme, savon au lait de chèvre	GAEC Des Grands Mets	06 95 14 25 64

Artisans

Activité	Nom	Coordonnées
Aménagements extérieurs	Brochard Paysage	02 43 04 18 87
Aménagements extérieurs	Côté Extérieur	02 43 00 29 84 – 06 08 58 02 08
Charpentier – Couvreur	Didier Gauthier	02 43 00 21 87
Charpentier – Couvreur	Franck Huchet	02 43 03 26 77
Charpentier – Couvreur	AG2C – Alexandre Guilbaud	06 43 67 94 69
Électricité	Vincent Ollivier	06 60 84 12 21
Électricité – Plomberie – Chauffage	Sébastien Bourgault	06 28 66 96 50
Maçonnerie – Rénovation – Carrelage	SARL Philippe Leblanc	02 43 08 81 51
Menuiserie Véranda	AMV – David Petipas	02 43 04 88 62
Menuiserie PVC et Alu	Bruno Hairy	02 43 04 46 88 – 06 73 37 85 62
Menuiserie – Aménagement intérieur	Raphaël Savary	02 43 00 27 76
Peinture – Revêtements – Entretien	M Peinture	06 60 43 38 42
Travaux agricoles – Travaux publics	Jean-Michel Harnois	02 43 00 21 55